



INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS



Bulletin statistique régional

Édition 2015

Nord-du-Québec

Québec 

Équipe de rédaction :

Suzanne Asselin	Hugo Johnston-Laberge
Marianne Bernier	Stéphane Ladouceur
Anne Binette Charbonneau	Christine Lessard
Sophie Brehain	Louis Madore
Stéphane Crespo	Guillaume Marchand
Marc-André Demers	Marie-Hélène Provençal
Gaétane Dubé	Stéphanie Uhde
Jane-Hélène Gagnon	

Avec l'assistance technique de :

Maxime Keith	Danielle Laplante
Virginie Lachance	Danny Sanfaçon

Révision linguistique : Esther Frève

Sous la coordination de : Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de : Pierre Cauchon

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3^e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca
Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Le **Bulletin statistique régional, édition 2015** présente les statistiques les plus récentes au moment de sa publication. Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à www.stat.gouv.qc.ca.

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Denis Sauvageau / Shaun Lowe /
Stéphane Daoust, photographes

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

4^e trimestre 2015

ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2015

Table des matières

Territoire et environnement	3
Aires protégées	3
Compte des terres	4
Démographie	8
Conditions de vie	11
Mesure du faible revenu	11
Revenu médian des familles	12
Marché du travail	14
Régions administratives	14
MRC	16
Comptes économiques	18
Produit intérieur brut	18
Revenu disponible par habitant	21
Permis de bâtir	24
Mines	26
Santé	29
Éducation	31
Taux de diplomation aux études collégiales	31
Nombre de diplômés au baccalauréat	32
Science, technologie et innovation	35
Culture et communications	38
Concepts et définitions	40

Signes conventionnels

.. Donnée non disponible	g Gramme
... N'ayant pas lieu de figurer	kg Kilogramme
— Néant ou zéro	t Tonne métrique
— Données infime	hl Hectolitre
p Donnée provisoire	n Nombre
r Donnée révisée	\$ En dollars
e Donnée estimée	k En milliers
F Donnée peu fiable	M En millions
x Donnée confidentielle	G En milliards

1. Territoire et environnement

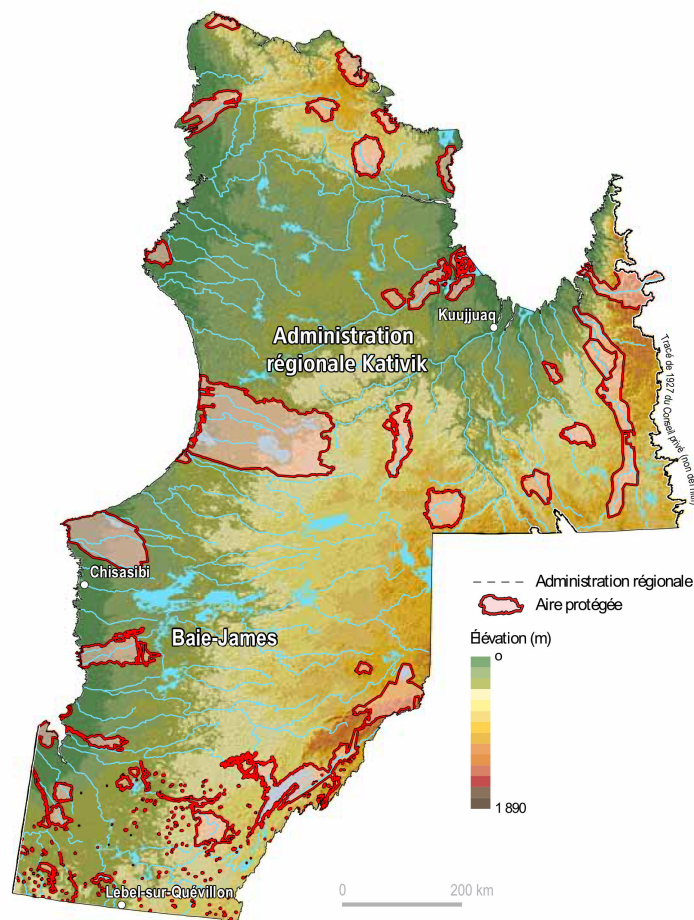
La région du Nord-du-Québec couvre une superficie en terre ferme de 707 333 km². Elle est composée de trois municipalités régionales de comté (MRC) géographiques¹ : Jamésie, l'Administration régionale Kativik² et Eeyou Istchee, et regroupe 51 municipalités.

1.1 Aires protégées³

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable de l'Institut de la statistique du Québec en collaboration avec le Service des aires protégées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Au 31 mars 2015, le réseau des aires protégées au Québec compte 4 323 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et répondent aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 152 776 km², ce qui représente 9,16 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région du Nord-du-Québec se trouvent, en totalité ou en partie, 278 aires protégées. Elles couvrent 102 384 km², soit 11,9 % de la superficie totale de la région. La majorité de la superficie classée en aires protégées du Nord-du-Québec est constituée de 22 réserves de biodiversité projetées, contribuant à la protection de 36 621 km². La plus importante en superficie est la réserve de biodiversité projetée Albanel-Témiscamie-Otish (11 871 km²). La région compte trois parcs nationaux du Québec, pour une superficie totale de 31 701 km², ce qui inclut le plus grand parc national du Québec, le parc national de Tursujuq, qui est d'une superficie de 26 107 km². Cet immense territoire comprend des attraits naturels exceptionnels, notamment le lac Guillaume-Delisle et le lac à l'Eau Claire. La région comprend également quatre réserves de territoires aux fins d'aires protégées⁴ (18 487 km²) et six réserves de parc national du Québec⁵ (14 570 km²).



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), *Registre des aires protégées au Québec*, mise à jour du 31 mars 2015, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.
2. Le 1^{er} janvier 2014, la MRC de Kativik a changé officiellement de nom pour celui de la MRC de l'Administration régionale Kativik.
3. Pour des précisions sur la définition des aires protégées voir la section [Concepts et définitions](#) à la fin de ce document.
4. Certains territoires ont obtenu une reconnaissance spécifique de la part du gouvernement du Québec, en attendant qu'un statut légal de protection leur soit attribué. Ils ont été désignés à titre de « réserve de territoires pour fin d'aire protégée » par le Gouvernement dans le cadre de la Stratégie québécoise sur les aires protégées. Les réserves de territoires aux fins d'aires protégées sont soustraites, par entente administrative, à toutes activités industrielles d'exploitation des ressources naturelles (activités forestières, minières ou énergétiques).
5. Parmi les projets en cours de parcs nationaux du Québec, certains ont obtenu une reconnaissance spécifique de la part du gouvernement du Québec, en attendant qu'un statut légal de protection leur soit attribué. Ils ont été désignés à titre de « réserve de parc national du Québec » par le Gouvernement dans le cadre de la Stratégie québécoise sur les aires protégées. Les réserves de parcs nationaux du Québec sont soustraites, par entente administrative, à toutes activités industrielles d'exploitation des ressources naturelles (activités forestières, minières ou énergétiques).

1.2 Compte des terres¹

par Stéphanie Uhde et Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section présente des données issues du projet de comptes des terres du Québec méridional de l'Institut de la statistique du Québec, dont le rapport sera diffusé en 2016². Les comptes des terres estiment la superficie des terres par type de couverture terrestre (p. ex., surfaces artificielles, terres agricoles, milieux humides, forêts) et la superficie où se produisent les changements de couverture terrestre au cours d'une période de référence. Les données relatives à la région du Nord-du-Québec analysées dans cette section n'abordent pas les transformations de la couverture terrestre comme le feront les données complètes des comptes des terres, lorsqu'elles seront disponibles. Elles visent à fournir une description de l'état du territoire de la région, tel un instantané pris à la fin de la période de référence.

Les comptes des terres sont une composante du Cadre central du Système de comptabilité économique et environnementale (Cadre central du SCEE). Le SCEE, ou comptes de l'environnement, forme un cadre statistique complet, détaillé et cohérent pour la mesure du capital naturel³. Il élargit le domaine de mesure du Système de comptabilité nationale (SCN) pour améliorer la connaissance de la dégradation du capital naturel et des interactions entre l'économie et l'environnement.

Aperçu du cadre méthodologique et précautions dans l'interprétation des données

Le cadre méthodologique des comptes des terres du Québec méridional a été élaboré sur la base d'une première proposition méthodologique testée lors de la réalisation d'un projet pilote pour la région administrative de Chaudière-Appalaches⁴. La méthodologie est en cours de révision afin d'obtenir les meilleures estimations possible des changements de couverture terrestre à partir des données de l'inventaire écoforestier du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Les comptes des terres sont des comptes d'actifs qui enregistrent le stock de terres au début et à la fin d'une période, ainsi que les changements dans le stock au cours de cette période. Dans le cas des comptes des terres du Québec méridional, ce stock est mesuré par la superficie en hectares des terres par type de couverture terrestre. Les comptes des terres du Québec méridional sont fondés sur un système d'information géographique (SIG) à partir des données des 3^e et 4^e inventaires écoforestiers. Dans cette section, seules les données relatives à la fin de la période de référence, soit celles du 4^e inventaire, sont présentées.

Parce qu'elles couvrent tout le territoire du Québec méridional et qu'elles sont précises spatialement, ces données sont les meilleures disponibles pour constituer les comptes des terres du Québec méridional. Le cadre méthodologique des comptes des terres se base sur le respect des standards du SCEE, ainsi que sur les bonnes pratiques en matière de géomatique.

Limites géographiques du territoire d'étude et découpage administratif

Les limites géographiques du territoire d'étude sont définies au nord par la couverture géographique du 4^e inventaire écoforestier, lorsqu'il sera achevé, dont la limite correspond approximativement au 51^e parallèle, et à l'ouest, au sud et à l'est par le Système sur les découpages administratifs (SDA) du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec (MERN). Les limites géographiques comprennent l'aire totale du territoire d'étude, qui équivaut au stock

1. En raison de la couverture partielle du territoire d'étude, les données relatives à cette région doivent être interprétées avec prudence.

2. UHDE et KEITH (à paraître).

3. System of Environmental-Economic Accounting (SEEA) – Central Framework. Pour de l'information en français au sujet des comptes de l'environnement, voir la version française du Cadre central, ainsi que UHDE et autres (2010).

4. UHDE et LEBLANC (2014).

total de terres du Québec méridional. Les régions administratives du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec ne sont que partiellement couvertes par le territoire d'étude. Dans le cas du Nord-du-Québec, la région a été couverte à 9,2 %, excluant les superficies classées « Pas de données » et « En attente de traitement ». Le fleuve Saint-Laurent et le golfe du Saint-Laurent, qui sont considérés comme des eaux intérieures, font partie de l'aire totale du territoire et sont comptabilisés dans le stock de terres.

Années de référence

L'année de référence est déterminée par l'année des photos aériennes utilisées pour la réalisation du 4^e inventaire écoforestier. Puisque l'inventaire écoforestier est effectué secteur par secteur sur plus d'une décennie, l'année de référence varie par secteur. De plus, les limites des secteurs (ou unités d'aménagement) ne correspondent pas au découpage administratif. Chaque région administrative comprend des prises de vue qui s'échelonnent sur plusieurs années. Pour chaque région, l'année de référence est la médiane des années de prise de vue représentées à l'intérieur de la région, pondérée selon la part de couverture de ces prises de vue à l'intérieur de la région. La médiane pondérée permet d'obtenir l'année la plus représentative des prises de vue par région. L'année de référence varie de 2002 à 2013 selon la région administrative. Pour la région du Nord-du-Québec, l'année de référence est 2011.

Classification de la couverture terrestre

La classification simplifiée de la couverture terrestre du Québec, qui découle de la classification complète de la couverture terrestre du Québec adaptée par l'ISQ à partir de la classification standard du SCEE⁵, sert à traduire l'information des données écoforestières en un nombre réduit de classes de couverture. La définition des classes de couverture terrestre est fournie à la section [Concepts et définitions](#), à la fin de ce bulletin.

Pour plus de précision sur la couverture des régions du Québec, veuillez consulter l'édition 2015 du [Panorama des régions](#) (p. 27 à 31).

Selon les données du 4^e inventaire écoforestier, effectué en 2011 dans le cas du Nord-du-Québec, et la classification simplifiée de la couverture terrestre, 53,1 % du territoire de la région, pour la portion couverte par le territoire d'étude, est constitué par des forêts à couvert fermé, incluant principalement des forêts de conifères et, dans une moindre mesure, des forêts mixtes. On trouve également, de façon marginale, des forêts de feuillus et des forêts à couvert ouvert (tableau 1.2.1 et carte 1.2.1).

Les milieux humides couvrent 35,3 % du territoire du Nord-du-Québec dans sa portion méridionale à l'étude, dont 19,1 % de type herbacé ou arbustif et 16,2 % de type boisé.

En ce qui a trait aux plans et cours d'eau, ils occupent 10,4 % du territoire nord-québécois à l'étude.

Selon les estimations, les surfaces artificielles, correspondant notamment aux zones urbanisées et industrielles⁶, comptent pour 0,4 % du territoire de la région. Elle fait ainsi partie des sept régions québécoises où les surfaces artificielles occupent moins de 1 % de leur territoire.

Enfin, les terres agricoles, présentes de façon marginale dans la région du Nord-du-Québec, couvrent 2 418 hectares, ce qui représente moins de 0,05 % du territoire à l'étude.

5. UHDE et LEBLANC, 2014, p. 30-32.

6. Pour des précisions sur la définition des classes, voir la section [Concepts et définitions](#), à la fin de ce bulletin, ainsi que UHDE et LEBLANC (2010).

Tableau 1.2.1

Superficie des terres par classe de couverture terrestre, Nord-du-Québec, 2011, et ensemble du Québec méridional, 2002-2013

	Nord-du-Québec (partie) (2011) ¹		Ensemble du Québec méridional (2002-2013)	
	ha	%	ha	%
Surfaces artificielles	28 271	0,4	681 930	1,2
Terres agricoles	2 418	0,0	2 516 616	4,5
Milieux humides boisés	1 286 153	16,2	3 174 298	5,7
Milieux humides herbacés ou arbustifs	1 517 321	19,1	3 135 063	5,6
Plans et cours d'eau intérieure	822 751	10,4	14 320 051	25,6
Forêts de conifères à couvert fermé	3 328 060	42,0	13 957 424	24,9
Forêts de feuillus à couvert fermé	198 920	2,5	5 991 789	10,7
Forêts mixtes à couvert fermé	681 753	8,6	11 957 206	21,3
Forêts à couvert ouvert	61 978	0,8	307 457	0,5
Total ²	7 927 625	100,0	56 041 817	100,0

1. En raison de la couverture partielle du territoire d'étude, les données relatives à cette région doivent être interprétées avec prudence.

2. La superficie totale peut diverger de celle qui est présentée dans la section [Coup d'œil](#), à la fin de ce bulletin, à cause de la méthodologie spécifique aux comptes des terres.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des cartes et des données écoforestières du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, février 2015; ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, janvier 2014; RapidEye, mosaïque d'images satellites (2010-2013).

Ce survol de la couverture terrestre des régions du Québec méridional et, plus spécifiquement, du Nord-du-Québec donne un avant-goût du projet de comptes des terres du Québec méridional de l'ISQ⁷. En plus de fournir une description détaillée de la couverture terrestre dans les régions à la fin de la période de référence, ce rapport procurera des données qui jetteront un éclairage inédit sur les changements environnementaux qui s'y produisent.

Références

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC (février 2015). *Cartes et données écoforestières*.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES (janvier 2014). *Système sur les découpages administratifs*.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES (2010-2013). *Mosaïque d'images satellites RapidEye*.

UHDE, Stéphanie, et Maxime KEITH (à paraître). *Comptes des terres du Québec méridional*, Institut de la statistique du Québec.

UHDE, Stéphanie, et Hugo LEBLANC (2014). [Comptes des terres : région de Chaudière-Appalaches. Projet pilote](#) Institut de la statistique du Québec, 99 p.

UNITED NATIONS, EUROPEAN UNION, FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS, INTERNATIONAL MONETARY FUND, ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT et THE WORLD BANK (2014). [System of Environmental-Economic Accounting 2012 – Central Framework](#), 346 p.

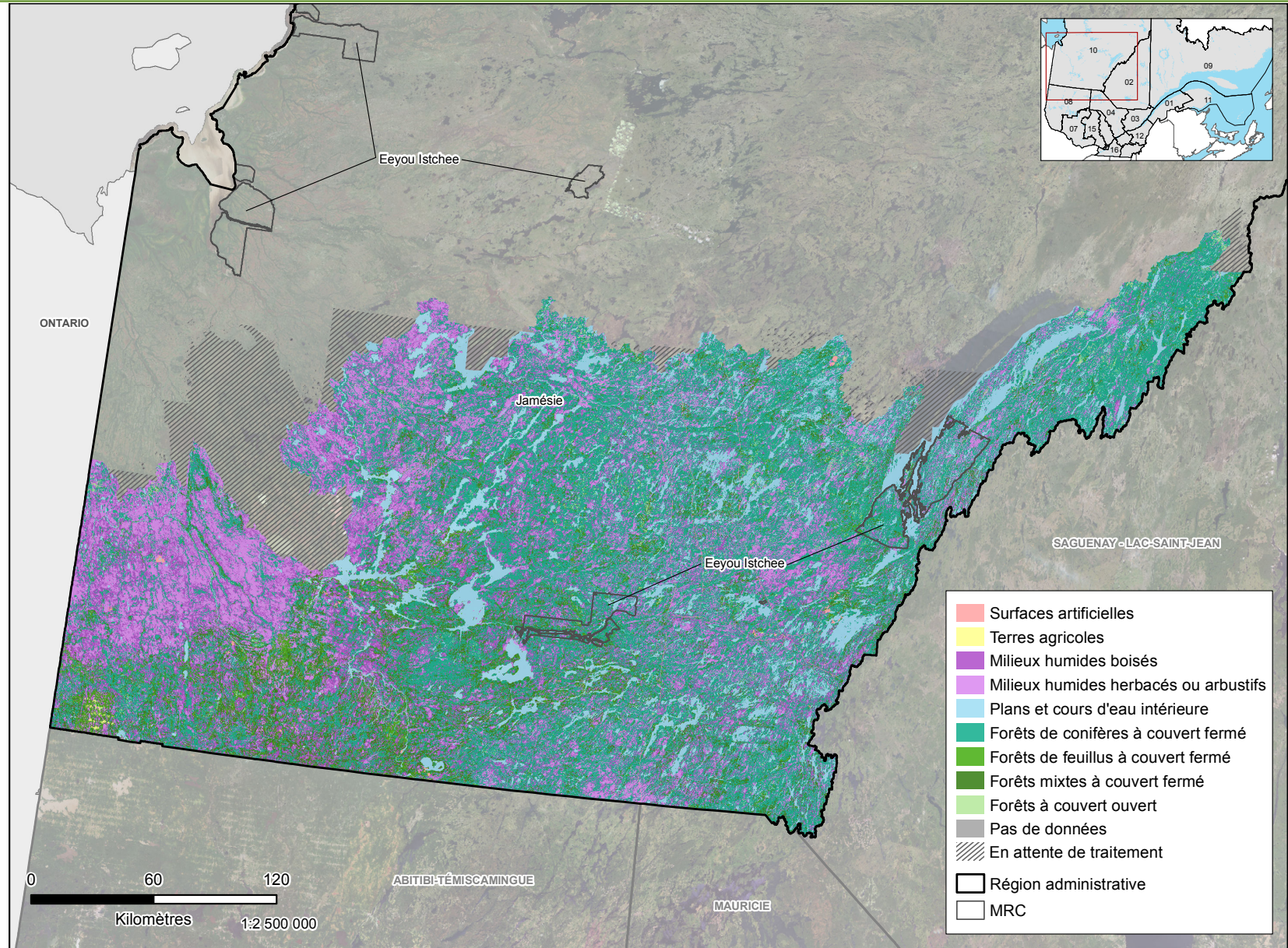
UHDE, Stéphanie, Guillaume MARCHAND, Sophie BREHAIN et Richard BARBEAU (2010). [Les comptes de l'environnement et l'approche par capitaux pour appuyer la mesure du développement durable au Québec](#). Institut de la statistique du Québec, 52 p.

Informations complémentaires

Des explications détaillées et des données sur l'[environnement](#) sont disponibles sur le site Web de l'ISQ.

7. UHDE et KEITH (à paraître).

Couverture terrestre, selon le 4^e inventaire écoforestier, Nord-du-Québec (partie) (2011)



Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des cartes et des données écoforestières du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, février 2015; ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, janvier 2014; RapidEye, mosaïque d'images satellites (2010-2013).

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, le Nord-du-Québec comptait 44 300 habitants au 1^{er} juillet 2014, soit 0,5 % de la population du Québec. Il arrive au dernier rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (1,1 %) et la Côte-Nord (1,2 %).

Parmi les trois MRC que compte le Nord-du-Québec, Eeyou Istchee est la plus peuplée. Environ 17 200 personnes y résident en 2014, soit 39 % de la population régionale. Elle devance la MRC de Jamésie (32 %), qui comptait le plus grand nombre d'habitants jusqu'en 2007. L'Administration régionale Kativik regroupe pour sa part 29 % de la population régionale.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC du Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2001-2014

	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹			Part	
	2001	2006	2011	2014 ^p	2001-2006	2006-2011	2011-2014 ^p	2001	2014 ^p
	n				pour 1 000			%	
Jamésie	16 576	14 946	14 284	14 147	- 20,7	- 9,1	- 3,2	42,1	32,0
Administration régionale Kativik	9 834	10 978	12 211	12 862	22,0	21,3	17,3	25,0	29,1
Eeyou Istchee ²	12 917	14 367	16 528	17 247	21,3	28,0	14,2	32,8	39,0
Nord-du-Québec	39 327	40 291	43 023	44 256	4,8	13,1	9,4	100,0	100,0
Ensemble du Québec	7 396 415	7 631 873	8 007 656	8 214 672	6,3	9,6	8,5	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

2. Nouveau toponyme officiel à venir.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2014.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2015), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Selon les données provisoires, la population du Nord-du-Québec a crû à un taux annuel moyen de 9,4 pour mille entre 2011 et 2014. En comparaison, le taux est de 8,5 pour mille dans l'ensemble du Québec. La croissance démographique du Nord-du-Québec s'est accélérée de manière importante au cours des années 2000, surpassant même celle de l'ensemble du Québec. Le rythme semble toutefois s'être ralenti au cours de la période la plus récente. Soulignons par ailleurs que le Nord-du-Québec est la seule région dite éloignée qui n'a pas connu d'épisode de déclin entre 2001 et 2014. Néanmoins, son poids démographique au sein de la population québécoise est resté stable à 0,5 %.

À l'échelle des MRC, la dynamique démographique est fortement contrastée. Les données provisoires indiquent que l'Administration régionale Kativik a connu une croissance annuelle moyenne de 17,3 pour mille entre 2011 et 2014, un taux parmi les plus élevés du Québec à l'échelle des MRC. Elle est suivie d'Eeyou Istchee qui a crû à un taux de 14,2 pour mille. Ces deux territoires se démarquaient aussi par une forte croissance au cours des années 2000. À l'opposé, la MRC de Jamésie (- 3,2 pour mille) a de nouveau décru entre 2011 et 2014. L'ampleur du déclin a cependant été beaucoup plus faible qu'au cours des deux périodes précédentes, cette évolution ayant largement contribué à l'amélioration du bilan démographique de l'ensemble de la région.

Les estimations démographiques : prudence avec les données provisoires

Les estimations de 2011 à 2014 sont basées sur les comptes du Recensement de 2011 et ne sont pas définitives : elles feront l'objet d'une révision à la suite du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population. Pour plus d'information sur la révision des estimations, veuillez consulter l'édition 2014 du [Panorama des régions du Québec](#) (p. 15-16).

Structure par âge et par sexe

La population du Nord-du-Québec est nettement plus jeune que la moyenne québécoise. En 2014, l'âge médian – qui sépare la population en deux groupes égaux – y est de 29,2 ans, comparativement à 41,8 ans au Québec. La part des jeunes de moins de 20 ans s'élève à 35,2 %, tandis qu'elle est de 20,9 % à l'échelle québécoise. Les personnes âgées de 65 ans et plus (7,0 %) sont au contraire beaucoup moins nombreuses, toutes proportions gardées, que dans l'ensemble du Québec (17,1 %). Le poids démographique de la population d'âge dit actif, soit les 20-64 ans (57,8 %), est également inférieur à la moyenne québécoise (62,0 %), mais la différence est moins marquée que chez les deux autres groupes d'âge.

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, MRC du Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2014

	Groupe d'âge								Âge médian
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	
	n	n	n	n	%	%	%	%	
Jamésie	14 147	3 225	9 181	1 741	100,0	22,8	64,9	12,3	39,9
Administration régionale Kativik	12 862	5 481	6 915	466	100,0	42,6	53,8	3,6	23,9
Eeyou Istchee ¹	17 247	6 870	9 473	904	100,0	39,8	54,9	5,2	25,9
Nord-du-Québec	44 256	15 576	25 569	3 111	100,0	35,2	57,8	7,0	29,2
Ensemble du Québec	8 214 672	1 716 773	5 091 980	1 405 919	100,0	20,9	62,0	17,1	41,8

1. Nouveau toponyme officiel à venir.

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2015), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Si les trois MRC de la région ont une population plus jeune que celle de l'ensemble du Québec, le contraste est particulièrement évident dans le cas de l'Administration régionale Kativik et d'Eeyou Istchee. L'âge médian de ces deux territoires est respectivement de 23,9 ans et de 25,9 ans en 2014. La part des jeunes de moins de 20 ans s'y élève à environ 40 %, plus que dans toute autre MRC, tandis que celle des aînés est de 4 % et 5 %. La population de la MRC de Jamésie n'est pas aussi jeune : l'âge médian y atteint 39,9 ans en 2014. Elle compte elle aussi une plus forte proportion de jeunes et une plus faible proportion de personnes âgées que l'ensemble du Québec, mais l'écart est moins prononcé, surtout en ce qui concerne la part des moins de 20 ans.

En fait de répartition par sexe, les hommes sont un peu plus nombreux que les femmes dans la région du Nord-du-Québec, contrairement à ce qui s'observe dans l'ensemble du Québec. En 2014, on y compte 22 700 hommes contre 21 600 femmes. Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser avec l'âge, principalement en raison de la surmortalité masculine. Dans le Nord-du-Québec, les hommes demeurent cependant un peu plus nombreux dans tous les grands groupes d'âge. À l'intérieur de la région, la MRC de Jamésie se démarque avec une surreprésentation masculine particulièrement importante chez les 20-64 ans. Elle affiche aussi légèrement plus d'hommes que de femmes chez les 65 ans et plus, au même titre que l'Administration régionale Kativik, alors que la situation inverse s'observe à Eeyou Istchee. Précisons toutefois que les populations d'aînés dans ces MRC sont très petites et que, par conséquent, le déséquilibre est plutôt faible, soit moins d'une centaine de personnes.

Tableau 2.3

Population selon le sexe et grand groupe d'âge, MRC du Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2014

	Groupe d'âge							
	0-19		20-64		65 et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	n							
Jamésie	1 637	1 588	4 887	4 294	912	829	7 436	6 711
Administration régionale Kativik	2 807	2 674	3 475	3 440	244	222	6 526	6 336
Eeyou Istchee ¹	3 547	3 323	4 737	4 736	421	483	8 705	8 542
Nord-du-Québec	7 991	7 585	13 099	12 470	1 577	1 534	22 667	21 589
Ensemble du Québec	876 663	840 110	2 577 389	2 514 591	627 117	778 802	4 081 169	4 133 503

1. Nouveau toponyme officiel à venir.

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2015), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Conditions de vie

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu ajusté après impôt est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian ajusté après impôt de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2012, la proportion des familles en situation de faible revenu est plus élevée dans la région du Nord-du-Québec (14,5 %) que dans l'ensemble du Québec (8,3 %). De 2008 à 2012, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 0,4 point), tandis qu'il diminue de 1,4 point dans l'ensemble du Québec. Mentionnons que c'est la présente région administrative qui, de toutes les régions, affiche la diminution la moins élevée (– 0,4 point). Par rapport à 2011 seulement, le taux est en diminution de 0,7 point, comparativement à une baisse de 0,5 point dans l'ensemble du Québec. C'est dans Eeyou Istchee que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (23,1 %). À l'inverse, le territoire supralocal de Jamésie affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (3,8 %). Au cours de la période 2008-2012, le taux de faible revenu des familles est en augmentation dans le territoire supralocal de Kativik (+ 2,7 points). Toutefois, ce taux est en diminution dans les territoires supralocaux suivants : Jamésie (– 2,7 points), Eeyou Istchee (– 1,1 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC du Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Écart 2012-2008 point de pourcentage
	%					
Jamésie	6,5	5,2	4,5	4,8	3,8	– 2,7
Kativik	15,7	20,6	19,6	19,2	18,3	2,7
Eeyou Istchee ¹	24,2	25,5	24,9	24,2	23,1	– 1,1
Nord-du-Québec	14,9	16,0	15,4	15,2	14,5	– 0,4
Ensemble du Québec	9,7	9,8	9,3	8,8	8,3	– 1,4

1. Nouveau toponyme officiel à venir.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2012, ce taux est six fois plus élevé pour les familles monoparentales (35,6 %) que pour les couples (6,0 %). Mentionnons que c'est la présente région administrative qui, de toutes les régions, affiche le taux de faible revenu le plus élevé pour les familles monoparentales (35,6 %). Entre 2008 et 2012, le taux diminue de 1,8 point pour les familles monoparentales, comparativement à une baisse de 0,8 point pour les couples. C'est Eeyou Istchee qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2012 (43,8 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à Jamésie (18,8 %).

Toujours en 2012, on dénombre dans la région 1 570 familles à faible revenu, dont 1 110 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 2 560 en 2008 à 2 770 en 2012, soit une augmentation de 8,2 %. Cette augmentation est plus élevée que celle du nombre total d'enfants de la région (+ 2,9 %).

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Nord-du-Québec, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Écart 2012-2008 points de pourcentage
	%					
Taux de faible revenu des familles	14,9	16,0	15,4	15,2	14,5	- 0,4
Famille comptant un couple	6,8	7,2	6,4	6,4	6,0	- 0,8
Sans enfants	7,0	6,0	4,8	4,6	4,2	- 2,9
Avec 1 enfant	7,1	7,4	7,4	6,9	6,1	- 1,1
Avec 2 enfants	5,4	5,6	5,6	5,7	5,6	0,2
Avec 3 enfants et plus	8,0	10,0	8,5	9,0	8,5	0,5
Famille monoparentale	37,4	39,6	38,9	37,7	35,6	- 1,8
Avec 1 enfant	36,7	39,3	39,2	38,8	36,7	0,0
Avec 2 enfants	37,2	40,5	38,2	37,5	33,7	- 3,4
Avec 3 enfants et plus	38,6	40,7	39,1	35,3	34,7	- 3,9

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2011 à 2012, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants¹, augmente de 2,4 % dans la région du Nord-du-Québec. Cette augmentation est plus élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 1,2 %). On constate que tous les territoires supralocaux de la région profitent d'une croissance réelle : Jamésie (+ 4,7 %), Eeyou Istchee (+ 2,0 %), l'Administration régionale Kativik (+ 1,6 %). Aussi, la région est en retard par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2012, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 69 410 \$, comparativement à 70 480 \$ au Québec. En 2012, le revenu médian avant impôt est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans Jamésie (85 150 \$).

Tableau 3.2.1

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, MRC du Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2011-2012

	2011	2012	Variation 2012/2011
	\$ constants de 2012		%
Jamésie	81 323	85 150	4,7
Kativik	61 350	62 320	1,6
Eeyou Istchee ¹	56 336	57 470	2,0
Nord-du-Québec	67 783	69 410	2,4
Ensemble du Québec	69 611	70 480	1,2

1. Nouveau toponyme officiel à venir.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

1. L'indice des prix à la consommation (IPC) de l'ensemble du Québec a été utilisé.

En 2012, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (35 740 \$) moins élevé que celui des familles comptant un couple (76 320 \$). Enfin, de 2011 à 2012, le revenu médian des familles monoparentales s'est amélioré de 6,1 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu s'est amélioré de 2,2 %.

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Nord-du-Québec, 2011-2012

	2011	2012	Variation 2012/2011
	\$ constants de 2012		%
Famille comptant un couple	74 706	76 320	2,2
Sans enfants	58 409	60 270	3,2
Avec 1 enfant	78 045	81 630	4,6
Avec 2 enfants	84 591	87 180	3,1
Avec 3 enfants et plus	84 928	87 670	3,2
Famille monoparentale	33 687	35 740	6,1
Avec 1 enfant	28 061	29 760	6,1
Avec 2 enfants	33 840	37 100	9,6
Avec 3 enfants et plus	44 644	44 420	-0,5

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Régions administratives

par Marc-André Demers, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Note méthodologique

Les données présentées dans cette section sont des estimations tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada, et fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées sur des territoires plus grands (provincial, national). En outre, les estimations se caractérisent également par une variabilité d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, les industries, etc. Pour plus d'information, se référer à la publication [Information sur la population active](#), section relative à la qualité des données (numéro au catalogue 71-001-X) de Statistique Canada.

Dans cette section, les périodes utilisées sont 2002-2004 et 2012-2014. Les moyennes de trois ans permettent de réduire de façon appréciable les coefficients de variation (CV). Des CV approximatifs ont été produits à partir du modèle élaboré par Statistique Canada dans son [Guide de l'Enquête sur la population active](#) (numéro au catalogue 71-543-G, section 7 : *Qualité des données*) pour les données de l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité. L'approche utilisée étant conservatrice, les CV calculés tendent toujours à être surestimés. Pour les autres données, les CV fournis par Statistique Canada ont été utilisés. Des tests statistiques ont été réalisés avec un niveau de confiance de 95 % afin de vérifier si les différences étaient significatives. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse.

Il est à noter que les données régionales de l'EPA portent sur le lieu de résidence des personnes en emploi et non pas sur le lieu de travail.

Les données de 2001 à 2014 de l'EPA ont fait l'objet d'une révision par Statistique Canada en janvier 2015. La révision comprend une mise à jour des estimations de l'EPA afin de rendre compte des estimations de population les plus récentes provenant notamment du recensement de 2011, une mise à jour des limites géographiques, des améliorations méthodologiques de l'imputation, ainsi qu'une mise à jour de la dessaisonnalisation. Les informations présentées dans ce document sont basées sur les données révisées.

En 2012-2014, l'emploi dans le regroupement des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec s'établit en moyenne à 51 300. Quant au taux d'emploi, il s'élève à 55,7 %. D'ailleurs, le taux d'emploi de ce regroupement était semblable à celui de l'ensemble du Québec en 2002-2004, mais il lui est inférieur en 2012-2014.

L'analyse de l'emploi selon les groupes d'âge, le sexe et le secteur d'activité ne permet pas de conclure à des changements statistiquement significatifs au cours de la période.

La population active du regroupement de ces régions se compose de 55 800 personnes en moyenne au cours des trois dernières années. Quant au taux d'activité, il s'établit à 60,6 % en 2012-2014; il s'agit d'un taux inférieur à celui de l'ensemble du Québec (64,8 %). En 2002-2004, le taux d'activité de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (65,1 %) était statistiquement similaire à celui de l'ensemble du Québec (65,8 %). Par ailleurs, le taux de chômage se fixe à 8,1 % en moyenne au cours des trois dernières années.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Côte-Nord, Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2002-2004 et 2012-2014

	Côte-Nord et Nord-du-Québec			Ensemble du Québec	
	Moyenne 2002-2004	Moyenne 2012-2014	Écart 2002-2004 et 2012-2014	Moyenne 2002-2004	Moyenne 2012-2014
	k				
Population active	59,2	55,8	- 3,4	3 971,9	4 378,4
Emploi	52,9	51,3	- 1,6	3 623,0	4 042,1
Régime de travail					
Emploi à temps plein	44,7	42,6	- 2,1	2 963,1	3 256,3
Emploi à temps partiel	8,1	8,6	0,5	659,9	785,8
Groupe d'âge					
15-29 ans	12,0	11,9	- 0,1	939,3	981,7
30 ans et plus	40,9	39,4	- 1,5	2 683,7	3 060,5
Sexe					
Hommes	28,7	27,2	- 1,5	1 942,7	2 107,2
Femmes	24,2	24,1	0,0	1 680,3	1 934,9
Secteur d'activités					
Secteur des biens	16,0	14,1	- 1,9	924,7	872,9
Secteur des services	36,9	37,2	0,3	2 698,2	3 169,3
Chômeurs	6,3	4,5	- 1,8 [†]	3 623,0	4 042,1
	%		Variation (points de %)	%	
Taux d'activité	65,1	60,6	- 4,5	65,8	64,8 ^{††}
Taux de chômage	10,6	8,1	- 2,6	8,8	7,7
Taux d'emploi	58,2	55,7	- 2,5	60,0	59,9 ^{††}
Part de l'emploi à temps partiel	15,4	16,8	1,5	18,2	19,4

[†] Différence statistiquement significative au seuil de 5 %.

^{††} Variation significative au seuil de 5 % entre la région et l'ensemble du Québec.

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4.2 MRC

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Nombre de travailleurs

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25-64 ans s'élève à 15 879 dans le Nord-du-Québec en 2013, en hausse de 1,5 % par rapport à 2012, qui suit l'augmentation de 1,7 % un an plus tôt. À l'échelle des territoires supralocaux, la situation du marché du travail évolue de façon contrastée. Des trois MRC que compte la région, deux ont vu leur nombre de travailleurs évoluer positivement en 2013, soit Kativik (+ 4,1 %) et Eeyou Istchee (+ 2,7 %). En revanche, la Jamésie (– 1,0 %) est la seule dans la région à subir une diminution du nombre de travailleurs. Cette baisse se manifeste exclusivement chez les femmes, puisque chez les hommes il croît légèrement.

Taux de travailleurs

En ce qui a trait au taux de travailleurs, il se contracte dans Jamésie (– 0,1 point) et Eeyou Istchee (– 1,4 point), tandis qu'il grimpe de 0,4 point de pourcentage dans Kativik. D'ailleurs, cette dernière MRC continue d'afficher le taux de travailleurs le plus élevé de la région, celui-ci s'établissant à 85,1 %. Les deux autres territoires supralocaux de la région, à savoir Jamésie (80,4 %) et Eeyou Istchee (79,3 %) affichent également un taux de travailleurs nettement au-dessus de celui de l'ensemble du Québec (76,2 %).

Dans 100 des 104 MRC du Québec, le taux de travailleurs des hommes est supérieur à celui des femmes. Toutefois, la situation est inverse dans deux des trois territoires supralocaux de la région. En effet, dans Eeyou Istchee et Kativik, il est plus élevé chez les femmes que du côté des hommes. Au contraire, dans Jamésie, le taux de travailleurs chez les hommes (83,8 %) demeure largement au-dessus de celui des femmes (76,5 %).

Revenu d'emploi médian

Dans le Nord-du-Québec, le revenu d'emploi médian des travailleurs de 25-64 ans s'est accru en 2013, de 4,0 % pour s'établir à 42 581 \$. Tous les territoires supralocaux profitent de cette croissance, à l'exception de Kativik qui accuse une baisse de 1,3 % en regard de 2012. La croissance la plus forte est enregistrée dans Jamésie, le revenu médian s'étant apprécié de 6,1 % par rapport à 2012.

D'ailleurs, la MRC de Jamésie continue de se maintenir en tête dans la région avec un revenu d'emploi médian des travailleurs de 48 964 \$, suivie de loin par celle d'Eeyou Istchee (40 492 \$). Quant à la MRC de Kativik (35 237 \$), elle présente un revenu d'emploi médian inférieur à celui du Québec (40 221 \$).

Dans tous les territoires supralocaux de la région, le revenu d'emploi médian des hommes est supérieur à celui des femmes. C'est dans Jamésie que la différence entre les sexes est la plus prononcée. Dans cette MRC, les femmes gagnent 45,9 %¹ de moins que les hommes. L'écart de revenu est également élevé dans celle d'Eeyou Istchee (20,6 %). À l'opposé, la différence de rémunération entre les sexes est plus faible dans le territoire inuit de Kativik (3,6 %).

1. L'écart entre les sexes est défini ici comme la différence entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes, divisée par le revenu d'emploi médian des hommes. Il est exprimé en pourcentage.

Tableau 4.2.1

Nombre, taux et revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC¹ du Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2012 et 2013

MRC	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
	2012	2013 ^p	Variation 2013/2012	2012	2013 ^p	Écart 2013/2012	2012	2013 ^p	Variation 2013/2012
	n		%	%		Points de pourcentage	\$		%
Jamésie	6 621	6 554	- 1,0	80,5	80,4	- 0,1	46 149	48 964	6,1
Hommes	3 614	3 619	0,1	83,6	83,8	0,2	59 690	61 518	3,1
Femmes	3 007	2 935	- 2,4	77,0	76,5	- 0,5	31 789	33 271	4,7
Kativik	4 198	4 369	4,1	84,7	85,1	0,4	35 704	35 237	- 1,3
Hommes	2 111	2 174	3,0	84,0	84,5	0,5	36 787	35 842	- 2,6
Femmes	2 087	2 195	5,2	85,3	85,9	0,6	34 671	34 537	- 0,4
Eeyou Istchee ²	4 827	4 956	2,7	80,7	79,3	- 1,4	38 733	40 492	4,5
Hommes	2 189	2 225	1,6	78,8	77,0	- 1,8	44 024	46 053	4,6
Femmes	2 638	2 731	3,5	82,3	81,3	- 1,0	35 233	36 552	3,7
Nord-du-Québec	15 646	15 879	1,5	81,6	81,3	- 0,3	40 937	42 581	4,0
Hommes	7 914	8 018	1,3	82,3	82,0	- 0,3	49 559	51 283	3,5
Femmes	7 732	7 861	1,7	80,9	80,6	- 0,3	33 568	35 008	4,3
Ensemble du Québec	3 291 535	3 318 744	0,8	75,8	76,2	0,4	39 117	40 221	2,8
Hommes	1 705 230	1 718 214	0,8	78,4	78,6	0,2	45 000	46 024	2,3
Femmes	1 586 305	1 600 530	0,9	73,2	73,7	0,5	34 077	35 107	3,0

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

2. Nouveau toponyme officiel à venir.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

Le PIB du Nord-du-Québec est de 3,4 G\$ en 2013, soit 1,0 % du PIB de l'ensemble du Québec (336,9 G\$). Il s'agit de la plus petite région administrative après la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (0,8 % du PIB du Québec).

En hausse de 4,9 %, le Nord-du-Québec affiche le meilleur résultat en 2013 parmi les régions administratives du Québec. L'augmentation du PIB québécois se chiffre à 1,2 % sur la même période.

Produit intérieur brut par industrie

Près de 70 % du PIB du Nord-du-Québec découle des industries productrices de biens, ce qui correspond à un portrait complètement différent de ce qu'on observe dans l'ensemble des régions du Québec. Ainsi, 72,5 % du PIB québécois résulte du secteur des services et 27,5 % du secteur des biens. Le secteur des biens dans le Nord-du-Québec voit sa production augmenter de 6,3 %, soit la meilleure performance de ce secteur au Québec. Le secteur des services augmente, quant à lui, de 1,9 %.

Le secteur des biens est constitué en grande partie de l'industrie de l'extraction minière et de l'extraction de pétrole et de gaz, qui occupe 34,2 % du PIB régional. Cette base économique fait un saut de 33,7 % en 2013, portant son taux de croissance annuel moyen au cours des six dernières années à 14,1 %. À l'inverse, l'industrie de la construction, une autre importante base économique régionale, chute de 21,3 % et recule de 5,1 % en moyenne par année depuis 2007. La fabrication joue un rôle mineur dans l'économie de la région, avec une part dans le PIB de 1,8 %. À titre indicatif, cette part est de 13,4 % au Québec. En particulier, la fabrication de produits en bois, la seule base économique parmi les industries de la fabrication, enregistre une hausse de 17,2 %, à la suite de deux baisses annuelles (– 0,4 % en 2011 et – 1,6 % en 2012). L'industrie de la foresterie et de l'exploitation forestière, également une industrie-clé associée aux ressources naturelles, voit sa production croître de 9,0 %.

Le secteur des services gagne en importance au cours des années. Ainsi, sa part dans le PIB régional est passée de 24,1 % en 2007 à 31,6 % en 2013. En particulier, les administrations publiques, les services d'enseignement et les soins de santé et l'assistance sociale jouent un rôle grandissant. Ces trois bases économiques affichent une croissance en 2013, respectivement 4,1 %, 3,6 % et 0,3 %. À cela s'ajoutent l'industrie des arts, des spectacles et des loisirs (+ 8,7 %) et le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers (+ 5,7 %) qui enregistrent les plus forts taux de croissance dans le secteur des services du Nord-du-Québec. Après trois années de croissance, dont deux particulièrement élevées (+ 30,5 % en 2010 et + 10,7 % en 2011), les services professionnels, scientifiques et techniques fléchissent de 13,1 %. Même phénomène du côté des services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement qui reculent de 4,7 % en 2013.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB), aux prix de base, par industrie, Nord-du-Québec, 2007, 2012 et 2013

	2007 ^r	2012 ^{er}	2013 ^e	Part de l'industrie en 2013	Taux de croissance annuel moyen 2013/2007	Variation 2013/2012
	k\$				%	
Ensemble des industries	2 702 575	3 267 203	3 427 006	100,0	4,0	4,9
Secteur de production de biens	2 052 339	2 205 398	2 344 853	68,4	2,2	6,3
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	62 418	x	x	...	...	...
Cultures agricoles et élevage	x	405	652	0,0	...	61,0
Foresterie et exploitation forestière	54 592	60 556	65 991	1,9	3,2	9,0
Pêche, chasse et piégeage	x	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	x	x	x	...	...	...
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	529 696	876 087	1 171 082	34,2	14,1	33,7
Services publics	x	x	x	...	...	...
Construction	932 047	867 917	682 726	19,9	- 5,1	- 21,3
Fabrication	101 836	55 403	62 569	1,8	- 7,8	12,9
Fabrication d'aliments	x	x	x	...	...	...
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	x	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	46 304	33 242	38 975	1,1	- 2,8	17,2
Fabrication du papier	x	x	x	...	...	...
Impression et activités connexes de soutien	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits minéraux non métalliques	x	x	x	...	...	...
Première transformation des métaux	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de machines	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits informatiques et électroniques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel de transport	x	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	x	x	x	...	...	...
Activités diverses de fabrication	x	x	x	...	...	...
Secteur des services	650 236	1 061 805	1 082 153	31,6	8,9	1,9
Commerce de gros	17 513	23 896	23 850	0,7	5,3	- 0,2
Commerce de détail	36 269	69 872	71 021	2,1	11,9	1,6
Transport et entreposage	54 489	56 498	58 547	1,7	1,2	3,6
Industrie de l'information et industrie culturelle	8 309	12 850	12 942	0,4	7,7	0,7
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	58 736	68 568	72 498	2,1	3,6	5,7
Services professionnels, scientifiques et techniques	16 664	26 040	22 636	0,7	5,2	- 13,1
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	34 972	57 737	55 014	1,6	7,8	- 4,7
Services d'enseignement	x	180 331	186 896	5,5	...	3,6
Soins de santé et assistance sociale	126 462	234 221	234 963	6,9	10,9	0,3
Arts, spectacles et loisirs	1 496	1 687	1 834	0,1	3,5	8,7
Hébergement et services de restauration	20 122	33 539	33 522	1,0	8,9	- 0,1
Autres services, sauf les administrations publiques	19 443	33 282	34 464	1,0	10,0	3,6
Administrations publiques	x	263 285	273 964	8,0	...	4,1

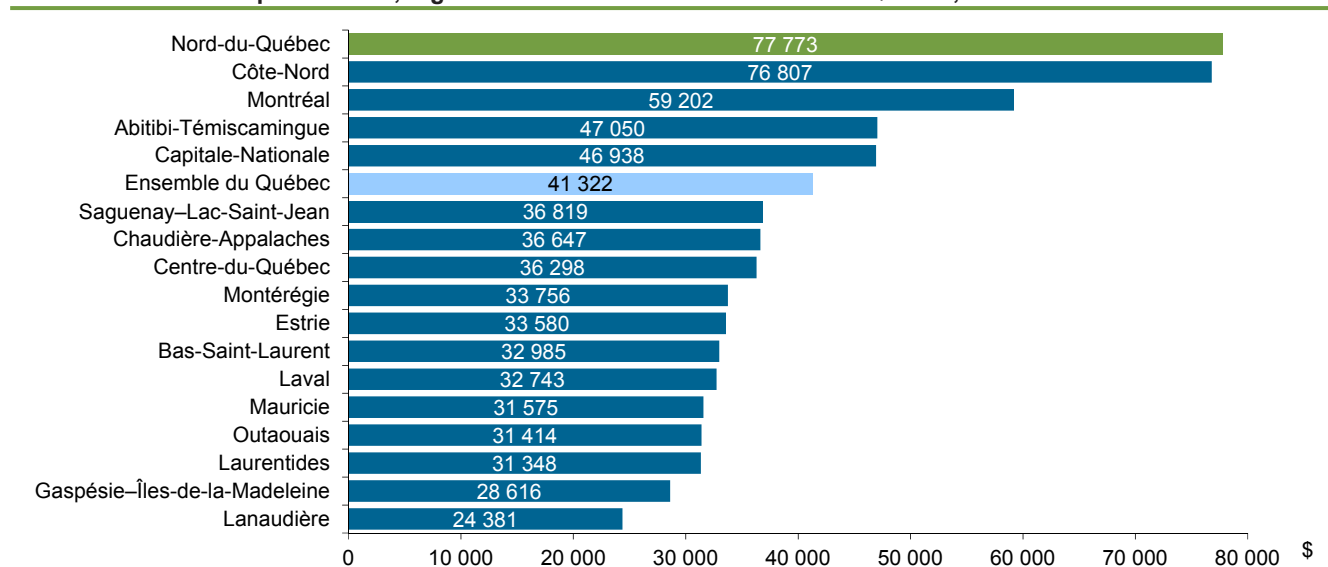
Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. La région administrative du Nord-du-Québec présente un PIB par habitant de 77 773 \$ en 2013, soit une augmentation de 3,6 % relativement à l'année précédente. Il s'agit du montant le plus élevé parmi les régions du Québec, ce qui s'explique notamment par la présence d'industries à forte capitalisation dans cette région et le fait que plusieurs personnes y travaillent sans y habiter. En fait, le PIB par habitant se chiffre à 41 322 \$ dans l'ensemble du Québec, ce qui constitue une hausse annuelle de 0,4 %.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2013



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté de 3,2 % en 2012, le revenu disponible par habitant du Nord-du-Québec progresse avec moins de vigueur en 2013, soit de 1,2 %. Le ralentissement de la croissance est attribuable principalement à l'effet conjugué d'une augmentation plus lente de la rémunération des salariés et d'une baisse marquée du revenu net de la propriété. La région affiche néanmoins un taux de croissance du revenu disponible supérieur à celui observé au Québec (+ 0,9 %).

Tableau 5.2.1

Composantes du revenu disponible par habitant, Nord-du-Québec, 2009-2013

	2009 ^r	2010 ^r	2011 ^r	2012 ^r	2013 ^p
	\$ / hab.				
Nord-du-Québec					
Rémunération des salariés	19 447	19 886	20 642	21 910	22 303
Revenu mixte net	1 802	1 568	1 580	1 663	1 741
Revenu agricole net	12	- 2	- 0	- 3	- 1
Revenu non agricole net	731	581	539	557	591
Revenu des loyers des ménages	1 059	988	1 041	1 108	1 151
Revenu net de la propriété	879	896	990	937	844
Égal :					
Revenu primaire	22 128	22 350	23 212	24 510	24 889
Plus :					
Transferts courants reçus	6 819	6 891	6 804	6 626	6 710
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	59	54	58	59	60
Des administrations publiques	6 756	6 834	6 744	6 565	6 648
Administration fédérale	2 157	2 196	2 191	2 214	2 203
Allocations familiales et prestations fiscales pour enfant	691	701	709	707	718
Prestation universelle pour la garde d'enfants	140	138	138	136	136
Prestations d'assurance-emploi	611	598	538	528	483
Prestations de la sécurité de la vieillesse	460	481	516	549	570
Transferts divers et autres	255	278	290	293	295
Administration provinciale	2 536	2 496	2 591	2 726	2 784
Indemnisations des accidentés du travail	328	327	327	322	314
Prestations d'assurance parentale	232	255	229	226	253
Aide sociale	701	597	587	615	634
Transferts divers	1 276	1 318	1 447	1 564	1 583
Administrations autochtones	1 608	1 675	1 476	1 115	1 129
Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada	455	467	486	510	532
Des non-résidents	3	3	3	3	3
Moins :					
Transferts courants payés	4 882	5 004	5 236	5 560	5 704
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	215	196	209	212	215
Aux administrations publiques	4 661	4 803	5 021	5 342	5 484
Impôts directs des particuliers	2 820	2 848	3 045	3 243	3 304
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	1 521	1 615	1 630	1 745	1 818
Autres transferts courants aux administrations publiques	320	340	347	354	362
Aux non-résidents	6	6	6	5	5
Égal :					
Revenu disponible	24 065	24 237	24 780	25 576	25 895

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

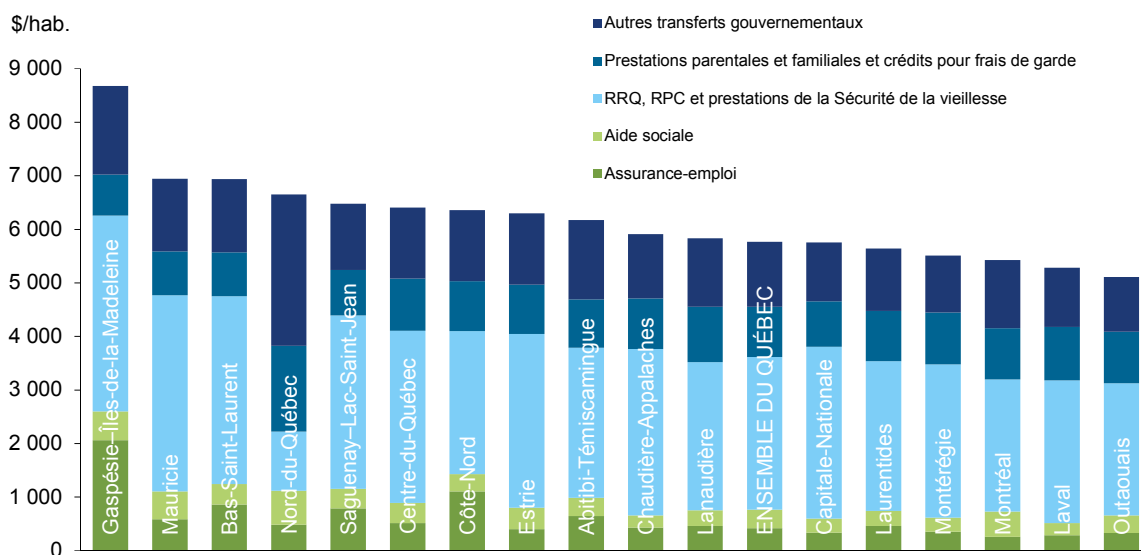
Avec un revenu disponible de 25 895 \$ par habitant en 2013, le Nord-du-Québec se classe au dixième rang des 17 régions administratives, devant Chaudière-Appalaches (25 868 \$), mais immédiatement derrière Lanaudière (26 189 \$). Dans l'ensemble du Québec, le revenu disponible s'élève à 26 774 \$ par habitant, soit 879 \$ de plus que dans le Nord-du-Québec. Le retard de la région par rapport au Québec s'explique essentiellement par la faiblesse des revenus primaires, soit ceux que tirent les ménages de leur contribution à l'activité économique (aussi appelés revenus de marché).

Transferts gouvernementaux

Sans l'intervention des différents paliers de gouvernement par le biais des transferts sociaux (aide sociale, prestations d'assurance-emploi, rentes de retraite, crédits d'impôt remboursables, etc.), la différence de revenu entre le Nord-du-Québec et la province serait encore plus grande. En 2013, les administrations publiques ont versé, à elles seules, en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables plus de 6 600 \$ par habitant dans la région, comparativement à 5 767 \$ au Québec. Outre les aides financières accordées aux autochtones, les principaux transferts en provenance des administrations publiques dans le Nord-du-Québec sont les prestations du Régime québécois d'assurance parentale, du programme Soutien aux enfants ainsi que les prestations fiscales canadiennes pour enfants et les prestations universelles pour la garde d'enfants, ce qui reflète le taux de fécondité particulièrement élevé de cette région nordique.

Figure 5.2.1

Transferts gouvernementaux par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2013



Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Évolution dans les MRC

Selon les données provisoires de 2013, le revenu disponible par habitant croît en regard de 2012 dans l'ensemble des MRC de la région, à l'exception de Kativik où il recule de 0,8 %, en raison notamment d'une baisse importante du revenu net de la propriété. La MRC d'Eeyou Istchee est celle qui enregistre la plus forte augmentation, stimulée par l'accroissement marqué du revenu net de la propriété et du revenu mixte net.

Pour une cinquième année consécutive, c'est la MRC de la Jamésie (30 947 \$) qui présente le revenu disponible par habitant le plus élevé du Nord-du-Québec. Quant aux deux autres territoires supralocaux de la région, à savoir Kativik (22 107 \$) et Eeyou Istchee (24 493 \$), ils continuent d'afficher un niveau de revenu en deçà de celui du Québec (26 774 \$).

Les résidents de la MRC d'Eeyou Istchee sont d'ailleurs ceux qui reçoivent le plus en transferts courants des administrations publiques. En 2013, ils ont reçu, en moyenne, plus de 8 100 \$ en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations d'aide sociale, d'allocations familiales ainsi que les prestations versées par les administrations autochtones sont les principaux transferts gouvernementaux reçus dans cette MRC. À l'inverse, c'est dans la Jamésie (5 771 \$) que les transferts des administrations publiques par habitant sont les plus bas.

Tableau 5.2.2

Revenu disponible par habitant, MRC du Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2009-2013

	2009 ^r	2010 ^r	2011 ^r	2012 ^r	2013 ^p	Variation 2013/2012	Taux de croissance annuel moyen 2013/2009
	\$ / hab.					%	
Jamésie	26 731	26 789	28 568	30 406	30 947	1,8	3,7
Kativik	21 293	21 506	22 222	22 288	22 107	- 0,8	0,9
Eeyou Istchee ¹	23 643	23 956	23 397	23 898	24 493	2,5	0,9
Nord-du-Québec	24 065	24 237	24 780	25 576	25 895	1,2	1,8
Ensemble du Québec	24 638	24 914	25 668	26 539	26 774	0,9	2,1

1. Nouveau toponyme officiel à venir.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

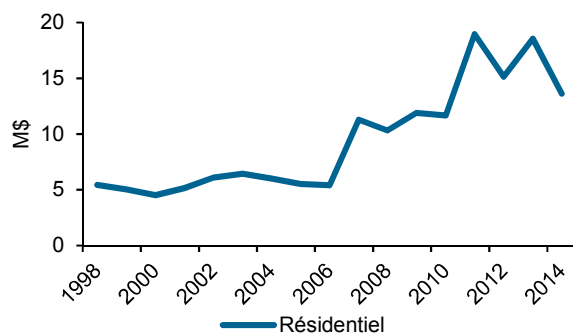
6. Permis de bâtir

par Guillaume Marchand, Direction des statistiques économiques

Dans la région du Nord-du-Québec, seules les données relatives aux municipalités de la MRC de La Jamésie sont présentées. La valeur des permis de bâtir délivrés par ces municipalités atteint 29,6 M\$ en 2014, en hausse de 12,2 % par rapport à 2013. La croissance s'observe dans les secteurs institutionnel (+ 194,7 %), commercial (+ 11,2 %) et industriel (+ 128,0 %), alors que le secteur résidentiel est en baisse (– 26,6 %).

Figure 6.1

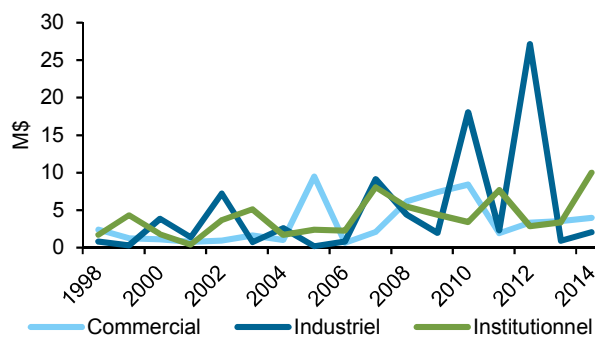
Valeur des permis de bâtir résidentiels, Nord-du-Québec, 1998 à 2014



Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

Figure 6.2

Valeur des permis de bâtir non résidentiels selon le type de construction, Nord-du-Québec, 1998 à 2014



Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

Malgré cette hausse annuelle, la valeur des permis de bâtir de la MRC de la Jamésie se situe en dessous de sa moyenne 2010-2013, 36,8 M\$. En 2013 et 2014, la municipalité de Matagami a octroyé pour 2,2 M\$ et 1,5 M\$ de permis dans le secteur commercial. Il s'agit des valeurs les plus hautes jamais rapportées pour cette municipalité. Également, la valeur des permis du secteur institutionnel de la municipalité de Chibougamau n'a jamais été aussi élevée qu'en 2014 avec 8,9 M\$.

Tableau 6.2.1

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC du Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2014

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k\$	Moyenne 2010-2013	k\$	Moyenne 2010-2013	k\$	Moyenne 2010-2013	k\$	Moyenne 2010-2013
Eeyou Istchee ^{1**}	...	..	...	..	...	..	...	..
Jamésie	13 626	16 086	3 962	4 313	2 036	12 099	9 989	4 331
Administration régionale Kativik ^{**}	...	..	...	..	...	..	...	..
Nord-du-Québec^{**}	13 626	16 086	3 962	4 313	2 036	12 099	9 989	4 331
Ensemble du Québec	8 743 984	9 791 856	2 751 448	3 113 789	1 113 199	1 035 110	3 422 268	1 458 752

1. Nouveau toponyme officiel à venir.

^{**} La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente moins de 50 % de la population totale du territoire donné.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Nombre d'unités de logement

Les municipalités de la MRC de la Jamésie ont autorisé la création de 12 logements en 2014, comparativement à 44 en 2013 (– 72,7 %). Dans ce territoire supralocal, la municipalité de Chibougamau est la plus importante émettrice de permis avec 11 nouveaux logements en 2014. La municipalité de Chapais a connu une forte augmentation en 2013 avec la création de 21 logements, alors qu'il ne s'en est créé qu'un seul en 2014. Le nombre de permis émis pour la création de logements est en déclin dans la municipalité de Chibougamau. Après un sommet de 43 nouveaux logements en 2011, leur nombre n'est plus que de 11 en 2014. Les municipalités de Lebel-sur-Quévillon et de Matagami n'ont enregistré aucune création de logements en 2014 (moyenne 2010-2013 : trois logements).

Tableau 6.2.2

Nombre d'unités de logement, MRC du Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014	Moyenne 2010-2013
	n					
Eeyou Istchee ^{1**}	0	0	0	0	0	0
Jamésie	24	54	32	44	12	39
Administration régionale Kativik ^{**}	0	0	0	0	0	0
Nord-du-Québec^{**}	24	54	32	44	12	39
Ensemble du Québec	53 579	53 890	51 262	42 493	41 300	50 306

1. Nouveau toponyme officiel à venir.

^{**} La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente moins de 50 % de la population totale du territoire donné.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Informations statistiques complémentaires

Des données détaillées sur la valeur des [permis de bâtir](#) pour le Québec et les régions administratives sont disponibles sur le site Web de l'Institut.

7. Mines

par Hugo Johnston-Laberge et Louis Madore, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Les données de 2013 présentées dans ce document sont finales, tandis que celles de 2014 sont de nature provisoire. Par ailleurs, les données d'investissement pour 2015 représentent des intentions d'investissement exprimées par les compagnies minières, et les données de livraisons minérales pour 2015 sont des prévisions exprimées par les exploitants miniers. La valeur de ces livraisons est estimée en fonction des prix des métaux de 2014 ou selon les évaluations fournies par les producteurs miniers.

Le Nord-du-Québec est une région importante, tant pour l'investissement que pour la production minérale. L'ampleur du territoire encore peu exploré et la composition du socle rocheux font que la région recèle un potentiel minéral diversifié. Les mines en activité dans le Nord-du-Québec exploitent plusieurs substances minérales tels le nickel, le cuivre, l'or et le zinc. En 2014, plusieurs mines étaient en activité dans cette région, soit deux mines de nickel-cuivre (Raglan et Nunavik Nickel), deux mines de zinc-cuivre (Bracemac-Mcleod et Langlois) ainsi que quatre mines d'or (Éléonore, Lac Bachelor, Géant Dormant et Casa Berardi). Une première mine de diamant au Québec y est présentement en construction et des substances telles que le fer, les métaux usuels, l'or et les terres rares y sont recherchées.

Faits saillants

Le 10 juillet 2014, la compagnie Stornoway Diamond Corporation annonçait sa décision de procéder à la construction de la mine de diamant Renard¹. Les premiers minerais devaient être livrés à l'usine au cours de la deuxième moitié de 2016, et la production commerciale est prévue pour le deuxième trimestre de 2017. La compagnie prévoit une production annuelle moyenne de diamants de 1,6 million de carats pendant les onze premières années de vie de la mine, avec une valeur moyenne de 190 \$ US/carat, tel qu'établi lors de l'évaluation de mars 2014 de WWW International Diamond Consultants Ltd².

Les investissements se poursuivent pour le développement de la mine Nunavik Nickel, propriété de Jilin Jien Nickel Industry, située au Nunavik à l'extrême nord du Québec. Les premières livraisons de nickel, de cobalt, d'or, d'argent, de platine et de palladium ont été effectuées en 2014³. Ces substances s'ajoutent aux premières livraisons de cuivre effectuées en 2013⁴.

Au cours de 2014, la mine Éléonore de l'entreprise canadienne Goldcorp a poursuivi son développement. Le bail minier a été octroyé en février 2014, et la mine a produit son premier lingot d'or en octobre de la même année. La mine est officiellement en production commerciale depuis avril 2015⁵. La production annuelle prévue s'élève à 600 000 onces d'or et la durée de vie de la mine est actuellement évaluée à dix ans.

La mine Géant Dormant de Minéraux Maudore, opérée par sa filiale Mines Aurbec, était de nouveau en production depuis 2013, mais a été contrainte, après avoir réduit son personnel au cours de l'été 2014, de procéder à l'arrêt définitif de ses opérations au début de novembre 2014⁶. Minéraux Maudore a annoncé la faillite de sa filiale en janvier 2015.

Investissement

En 2014, le Nord-du-Québec (1 591 M\$) occupe le premier rang des régions administratives pour l'investissement minier (figure 7.1). Cet investissement minier affiche une augmentation de 3,0 % par rapport à 2013 (1 545 M\$). Il s'agit de la troisième année consécutive où les investissements du secteur minier sont supérieurs à un milliard et demi de dollars pour le Nord-du-Québec. La région représente 49,8 % de tous les investissements miniers effectués au Québec en 2014, soit plus du double que toute

1. « Stornoway annonce une décision officielle concernant la production à Renard », Stornoway Diamond Corporation, 10 juillet 2014.

2. « Stornoway inaugure l'aéroport «Clarence & Abel Swallow» », Stornoway Diamond Corporation, 25 mars 2015.

3. « Avenir de Nunavik Nickel : Couillard va aux nouvelles », Les Affaires, 30 octobre 2014.

4. « Canadian Royalties Announces Shipment of Concentrate », Canadian Royalties, 5 novembre 2013.

5. « Goldcorp declares commercial production at Eleonore mine in Quebec, Goldcorp Inc. », 1er avril 2015.

6. « Maudore approuve l'arrêt de ses activités d'exploitation à Géant Dormant », Minéraux Maudore, 7 novembre 2014.

autre région administrative. Les investissements miniers pour l'ensemble du Québec s'élèvent pour leur part à 3,2 G\$, un repli de 30,1 % par rapport à 2013.

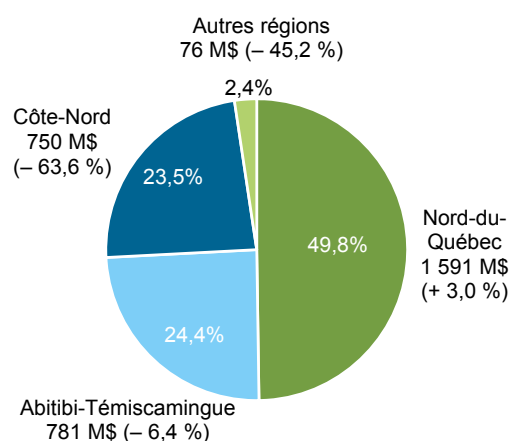
Production

Le Nord-du-Québec occupe le deuxième rang des régions administratives pour la valeur des livraisons minérales en 2014. Ces dernières atteignent 1 838 M\$, soit 21,0 % du total des livraisons minérales québécoises qui atteignent 8,7 G\$. Il s'agit d'une augmentation importante de 44,0 % par rapport à 2013 (1 276 M\$). La production minérale y est très diversifiée. Des livraisons de nickel (761 M\$), d'or (303 M\$), de cuivre (284 M\$), d'argent (21 M\$) et de plusieurs autres métaux, dont le zinc et les platinoïdes, ont été effectuées en 2014. Le Nord-du-Québec est la région où la valeur des livraisons repose le plus sur les substances métalliques. En effet, la quasi-totalité (99,98 %) des livraisons minérales de la région sont constituées de telles substances.

En 2015, la valeur des livraisons minérales provenant du Nord-du-Québec devrait atteindre 2 285 M\$, un sommet historique pour cette région. Cela constituerait une hausse de 24,3 % par rapport à 2014. Ces mêmes livraisons représenteraient 27,4 % du total des livraisons minérales du Québec en 2015, ce qui hisserait le Nord-du-Québec en tête de liste des régions administratives en termes de livraisons minérales au Québec. Selon les prévisions exprimées par les compagnies minières, la valeur des livraisons minérales pour l'ensemble du Québec devrait s'établir à 8,3 G\$ en 2015, en baisse de 4,6 % par rapport à l'année précédente.

Figure 7.1

Répartition de l'investissement minier, régions administratives, 2014



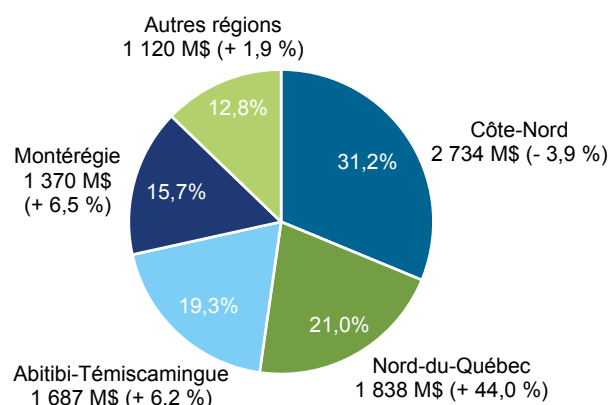
Ensemble du Québec 2014 : 3 198 M\$ (- 30,1 %)

(+ - %) : Variation par rapport à 2013

Source : Institut de la statistique du Québec, *Relevé préliminaire et annuel des dépenses d'exploration minière, de mise en valeur et d'aménagement des complexes miniers*.

Figure 7.2

Répartition des livraisons minérales, régions administratives, 2014



Ensemble du Québec 2014 : 8 748 M\$ (+ 8,1 %)

(+ - %) : Variation par rapport à 2013

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement préliminaire et annuel des mines, des carrières et des sablières*.

Main-d'œuvre⁷

Le Nord-du-Québec (2 885 emplois) est la région qui compte le moins d'effectifs parmi les quatre régions minières importantes (Côte-Nord [3 627 emplois], Abitibi-Témiscamingue [3 515 emplois] et Montérégie [2 956 emplois]). Les emplois du Nord-du-Québec représentent 16,8 % des 17 189 emplois miniers au Québec. La région affiche néanmoins une hausse de 11,1 % (+ 289 emplois) par rapport à 2013. L'emploi minier pour l'ensemble du Québec enregistre pour sa part une diminution de 4,1 %, soit 732 emplois. Le Nord-du-Québec est la seule région minière importante qui affiche une augmentation de l'emploi minier en 2014.

Le salaire annuel moyen des travailleurs du secteur minier de l'ensemble du Québec s'élève à 99 569 \$ en 2014, tandis que celui des employés du Nord-du-Québec est de 115 824 \$. Seuls les employés du secteur minier de la Côte-Nord (129 464 \$) affichent des salaires annuels moyens plus élevés. Enfin, la somme des salaires versés par l'industrie minière dans le Nord-du-Québec s'élève à 334 M\$ en 2014, une hausse de 26 M\$ par rapport à 2013. Cette somme se chiffre à plus de 1,7 G\$ pour l'ensemble du Québec, une diminution de 23 M\$ par rapport à 2013.

Tableau 7.1

Emploi et salaire annuel moyen, régions administratives et ensemble du Québec, 2013-2014

	Emploi ¹			Salaire annuel moyen		
	2013	2014	Variation 2014/2013	2013	2014	Variation 2014/2013
	n		%	\$		%
Côte-Nord	3 798	3 627	-4,5	125 852	129 464	2,9
Abitibi-Témiscamingue	3 732	3 515	-5,8	105 438	100 801	-4,4
Montérégie	3 320	2 956	-11,0	79 385	87 926	10,8
Nord-du-Québec	2 596	2 885	11,1	118 729	115 824	-2,4
Autres régions	3 980	3 711	-6,8	64 377	69 598	8,1
Ensemble du Québec²	17 921	17 189	-4,1	96 800	99 569	2,9

1. En personne-année.

2. Inclut le forage au diamant pour l'ensemble du Québec. À l'enquête préliminaire, le forage carottier n'est pas enquêté. Les données proviennent du Recensement 2013.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*.

7. Le nombre d'emplois et les salaires moyens du secteur minier portent sur les employés des mines, carrières, sablières, compagnies de forage carottier et usines de première transformation des métaux et minéraux actives au Québec. Ces données n'incluent pas les employés des compagnies d'exploration ni ceux des mines en développement n'ayant déclaré aucune livraison au cours de l'année 2014. Le nombre d'emplois est estimé en fonction des heures payées déclarées par chacun des répondants. Pour des raisons statistiques, chaque emploi équivaut à un employé à temps plein, dont les heures payées déclarées se situent entre 40 h et 60 h par semaine. En raison des arrondissements, certains emplois peuvent cependant correspondre à moins de 40 h/semaine.

8. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé dans cette section est celui des régions sociosanitaires, telles qu'elles ont été délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Deux différences sont à considérer entre ce découpage et celui des régions administratives : dans les régions administratives, 1) la Mauricie et le Centre-du-Québec ne forment qu'une seule région et 2) le Nord-du-Québec est divisé en trois régions, soit le Nord-du-Québec, le Nunavik et les Terres-Cries-de-la-Baie-James. Dans cette section, pour des raisons statistiques, ces trois régions sociosanitaires sont regroupées. Par ailleurs, l'analyse dans cette section présente un portrait statistique de l'offre de services dans le système de santé du Québec en s'appuyant sur les données relatives au personnel de la santé.

En 2013, dans le regroupement du Nord-du-Québec, du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James, le nombre de médecins s'établit à 144, soit une diminution de 2,0 % par rapport à 2012, après une croissance observée en 2011 et 2012. Au Québec, le nombre de médecins s'est accru de 2,5 % entre 2012 et 2013, ce qui porte l'effectif à 18 455. Depuis 2009, le nombre de médecins dans le regroupement des trois régions sociosanitaires s'est tout de même accru (+ 10,8 %), et cet accroissement s'explique davantage par une hausse du nombre de spécialistes (+ 27,3 %) que du nombre d'omnipraticiens (+ 9,2 %). Au Québec, les spécialistes (+ 12,6 %) plus que les omnipraticiens (+ 8,4 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 10,6 %).

Pour ce qui est du personnel infirmier, le regroupement du Nord-du-Québec, du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James est desservi, en 2013-2014, par un effectif de 874 personnes travaillant dans le réseau de la santé et des services sociaux, ce qui représente une augmentation de 2,3 % par rapport à l'année précédente. Cette croissance touche toutes les catégories de personnel infirmier, à l'exception des préposées aux bénéficiaires (– 0,3 %), mais principalement les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 11,5 %).

Tableau 8.1

Personnel de la santé, régions sociosanitaires du Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James, 2009 (2009-2010) à 2013 (2013-2014)

	Unité	2009	2010	2011	2012	2013
Médecins¹	n	130	127	146	147	144
Omnipraticiens	n	119	117	133	132	130
Ensemble des spécialistes	n	11	10	13	15	14
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	3,10	2,99	3,39	3,38	3,27
Dentistes¹	n	26	24	24	23	..
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	0,62	0,56	0,56	0,53	..
		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Personnel infirmier^{3,4}	n	870	866	850	854	874
Infirmières	n	376	348	355	333	336
Infirmières cliniciennes et praticiennes	n	124	140	156	148	165
Infirmières auxiliaires	n	43	47	45	55	56
Préposées aux bénéficiaires	n	327	331	294	318	317
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	20,76	20,36	19,76	19,62	19,83

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

1. Dans les statistiques, seuls les médecins et les dentistes (incluant les spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale) ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population au 1^{er} juillet de chaque année financière. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas notamment des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.
3. Les données sont présentées sur la base des années financières (du 1^{er} avril au 31 mars). L'effectif du réseau de la santé et des services sociaux comprend uniquement certaines catégories du personnel infirmier : les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires.
4. Nombre de personnes travaillant dans le réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel) et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC) (MSSS, 2013).

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2015; Régie de l'assurance maladie du Québec, 2015.

9. Éducation

9.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (Direction générale de l'enseignement collégial)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial¹. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les cinq dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2004 à 2008.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 47 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2008 dans l'établissement d'enseignement de la région du Nord-du-Québec est de 68 %. Ce taux est en augmentation par rapport au taux des trois cohortes précédentes. Les étudiants du Nord-du-Québec affichent un taux de diplomation aux études collégiales plus faible que celui de l'ensemble du Québec, pour 2005, 2006 et 2007. Au Québec, sur les 57 275 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2008, 64 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Ce résultat est le plus bas observé pour la période. En effet, le taux de diplomation aux études collégiales de l'ensemble du Québec oscille entre 66 % (2005) et 64 % (2008).

Par ailleurs, parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2008, dans l'établissement de la région du Nord-du-Québec, 6 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (68 %) ainsi que ceux ayant obtenu un DEP (6 %) porte à 74 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle de l'ensemble du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2008 est de 70 % (64 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 6 %, un DEP).

Tableau 9.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC) enregistrés deux ans après la durée prévue des études collégiales selon le sexe, Nord-du-Québec, cohortes de nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2004 à 2008

	2004	2005	2006	2007	2008
	%				
Ensemble des programmes	70	51	52	56	68
Hommes	87	50	43	39	56
Femmes	50	52	58	72	76

Notes : Les résultats par sexe de toutes les cohortes et ceux du total de la cohorte de 2004 sont à interpréter avec prudence car ils réfèrent à des groupes de moins de 30 personnes.

À partir de l'automne 2004 sont exclues les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec.

Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

9.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

par Suzanne Asselin, Direction des statistiques sociodémographiques

Note méthodologique

Le nombre de diplômés au baccalauréat au Québec provient des données administratives du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Les bacheliers correspondent aux nouveaux titulaires d'un diplôme d'études universitaires du baccalauréat ayant obtenu leur diplôme au cours de l'année mentionnée. Les bacheliers du baccalauréat professionnel (médecine, art dentaire, etc.) sont inclus dans cet univers. Les bacheliers sont classés selon la région administrative de résidence déclarée au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ). En raison de cette approche, la couverture du nombre de bacheliers n'est pas complète, ainsi on attribue une région à près de huit bacheliers sur dix.

Les domaines d'études au baccalauréat se répartissent en quatre catégories : sciences de la santé, sciences pures et appliquées, sciences sociales et humaines et études plurisectorielles. Toutefois, si la personne cumule plus d'un domaine pendant sa formation, le domaine d'études est indéterminé. Précisons que cette dernière catégorie n'est pas présentée dans le tableau, mais elle est incluse dans le total.

Enfin, certaines révisions mineures ont été apportées aux données antérieures. Par conséquent, les données historiques présentées dans cette section prévalent sur celles diffusées dans l'édition 2014. Pour obtenir de plus amples précisions sur la source de données et ses limites et pour consulter l'analyse comparative du nombre de diplômés au baccalauréat entre les régions, se référer au chapitre Éducation dans le *Panorama des régions du Québec, Édition 2015*.

Évolution du nombre de nouveaux bacheliers

En 2012, parmi les 25 776 nouveaux diplômés du baccalauréat au Québec, 47 bacheliers proviennent de la région du Nord-du-Québec (tableau 9.2.1). Au cours de la période 2008 à 2012, la région du Nord-du-Québec voit le nombre de bacheliers se réduire à un taux annuel moyen de 3,4 % (passant de 54 à 47), alors qu'au Québec l'effectif est resté à un niveau semblable. Sur une base annuelle, le nombre de diplômés fluctue comme on le constate dans la plupart des régions. En comparaison de la baisse observée au Québec de 2011 à 2012 (– 2,9 %), dans la région du Nord-du-Québec, la réduction du nombre de nouveaux titulaires du baccalauréat est plus accentuée (– 13,0 %).

Tableau 9.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Variation 2012/2011	Taux de croissance annuel moyen 2012/2008	Part de diplômés en 2012
	n						%	
Nord-du-Québec	54	65	62	54	47	– 13,0	– 3,4	100,0
Hommes	22	20	27	13	10	– 23,1	– 17,9	21,3
Femmes	32	45	35	41	37	– 9,8	3,7	78,7
Ensemble du Québec	25 808	25 927	26 123	26 558	25 776	– 2,9	0,0	100,0
Hommes	9 934	9 852	9 740	10 134	9 802	– 3,3	– 0,3	38,0
Femmes	15 874	16 075	16 383	16 424	15 974	– 2,7	0,2	62,0

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.

Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2015.

La majorité des nouveaux diplômés sont des femmes, une tendance déjà observée depuis quelques années dans l'ensemble des régions du Québec. Dans la région du Nord-du-Québec, la proportion de nouveaux titulaires féminins d'un baccalauréat en 2012 est de 78,7 %. Sur toute la période observée, cette proportion est plus souvent demeurée supérieure à celle du Québec (62,0 % en 2012). À la fin de la période en 2012, la région du Nord-du-Québec enregistre une augmentation du nombre de femmes diplômées, l'effectif féminin passe de 32 en 2008 à 37, alors que celui-ci est pratiquement équivalent à 2008 au Québec. Tout comme au Québec, l'année 2012 génère une décroissance des diplômées dans la région (– 9,8 %), mais de façon plus prononcée qu'au Québec (– 2,7 %).

Les domaines d'études au baccalauréat

Peu importe la région, parmi tous les domaines d'études, le plus populaire chez les bacheliers est le domaine des sciences sociales et humaines. Dans la région du Nord-du-Québec, cette proportion de diplômés est moindre que celle du Québec (en 2012, 61,7 % c. 65,4 %) (tableau 9.2.2). Par contre, le deuxième domaine d'études varie selon la région en fonction de la représentativité des hommes et des femmes. Notons que pour cette région en 2012, chez les deux sexes confondus, les diplômés des sciences de la santé et ceux des sciences pures et appliquées sont équivalents (17,0 %), à la différence de l'ensemble du Québec représenté par le domaine des sciences pures et appliquées (18,8 % au Québec).

Tableau 9.2.2

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ), le sexe et le domaine d'études, Nord-du-Québec, 2008-2012

	Domaine d'études				Total n
	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Sciences sociales et humaines	Études plurisectorielles	
	%				
Les deux sexes					
2008	14,8	16,7	61,1	—	54
2009	21,5	15,4	55,4	7,7	65
2010	9,7	22,6	58,1	9,7	62
2011	18,5	27,8	46,3	—	54
2012	17,0	17,0	61,7	—	47
Hommes					
2008	—	31,8	68,2	—	22
2009	—	30,0	50,0	—	20
2010	—	44,4	51,9	—	27
2011	—	69,2	—	—	13
2012	—	—	60,0	—	10
Femmes					
2008	25,0	—	56,3	—	32
2009	22,2	—	57,8	11,1	45
2010	14,3	—	62,9	17,1	35
2011	24,4	14,6	51,2	—	41
2012	18,9	13,5	62,2	—	37

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

Note : Les résultats par sexe sont à interpréter avec prudence car ils réfèrent à des groupes de moins de 30 personnes.

Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2015.

À l'échelle du Québec et des régions, les femmes comme les hommes obtiennent en plus grand nombre leur diplôme du domaine des sciences sociales et humaines. Ainsi, pour la région du Nord-du-Québec en 2012, la proportion est de 62,2 % chez les femmes et de 60,0 % chez les hommes. Pour le second domaine d'études en importance au baccalauréat, les données infimes ne permettent pas une analyse différenciée selon le sexe en 2012.

L'université de diplomation¹

Les nouveaux bacheliers de la région du Nord-du-Québec obtiennent leur diplôme en 2012 principalement de quatre universités (tableau 9.2.3) : l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (25,5 %), l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université de Sherbrooke (chacune 17,0 %) et l'Université Laval (12,8 %).

Tableau 9.2.3

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et l'université de diplomation, Nord-du-Québec, 2008-2012

		2008	2009	2010	2011	2012
Université Laval	%	18,5	26,2	11,3	13,0	12,8
Université de Montréal	%	13,0	9,2	8,1	11,1	—
École des hautes études commerciales de Montréal	%	—	—	—	—	—
École Polytechnique de Montréal	%	—	—	—	—	—
Université de Sherbrooke	%	16,7	7,7	—	—	17,0
Université du Québec à Montréal	%	—	—	—	9,3	—
Université du Québec à Trois-Rivières	%	—	—	—	—	—
Université du Québec à Chicoutimi	%	9,3	13,8	17,7	20,4	17,0
Université du Québec à Rimouski	%	—	—	—	—	—
Université du Québec en Outaouais	%	—	—	—	—	—
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	%	16,7	13,8	25,8	11,1	25,5
École de technologie supérieure	%	—	—	—	—	—
Télé-université	%	—	—	—	—	—
Université McGill	%	—	9,2	—	—	—
Université Concordia	%	—	—	—	—	—
Université Bishop's	%	—	—	—	—	—
Total	n	54	65	62	54	47

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2015.

1. Rappelons que les données concernent uniquement les diplômés résidant au Québec au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes. Aussi, seuls les diplômés d'universités québécoises sont inclus.

10. Science, technologie et innovation

par Christine Lessard, Direction des statistiques économiques

La population diplômée en sciences, technologies, génie et mathématiques (STGM)¹

En 2011, selon l'*Enquête nationale auprès des ménages*, on compte dans la région du Nord-du-Québec 1 170 personnes âgées de 25 à 64 ans ayant obtenu leur plus haut certificat, diplôme ou grade en sciences, technologies, génie ou mathématiques (STGM), lesquelles représentent 11,8 % de la population du groupe d'âge détenant un certificat, un diplôme ou un grade post-secondaire. Parmi ces personnes diplômées en STGM, 370 ou 31,6 % sont titulaires d'un grade universitaire et représentent 17,2 % de la population régionale du groupe d'âge détenant un grade universitaire².

Les diplômés en STGM sont proportionnellement moins nombreux dans la région du Nord-du-Québec que dans l'ensemble du Québec où ils comptent pour 17,4 % de la population des diplômés du postsecondaire et 22,9 % de celle des titulaires d'un grade universitaire. Comparée à celle de la région, la population québécoise des diplômés en STGM compte d'ailleurs une plus forte proportion de titulaires d'un grade universitaire (46,8 %).

Les femmes représentent 28,2 % des personnes diplômées en STGM de la région du Nord-du-Québec, dont 50,0 % de celles qui sont titulaires d'un grade universitaire. Elles sont donc moins nombreuses, en proportion, que parmi les personnes diplômées dans d'autres domaines d'études (50,9 %), notamment celles détenant un grade universitaire (64,3 %). Par contre, les femmes sont plus présentes parmi les personnes diplômées en STGM dans la région du Nord-du-Québec que dans l'ensemble du Québec (25,7 %), spécialement lorsqu'elles sont titulaires d'un grade universitaire (30,2 %).

Par ailleurs, dans la région, la population diplômée en STGM est un peu plus « jeune » que celle diplômée dans d'autres domaines d'études, au sens où elle compte dans ses rangs une part un peu plus grande de personnes âgées de 25 à 44 ans (59,8 % comparativement à 58,3 %). Cette jeunesse relative est essentiellement le fait des titulaires d'un grade universitaire (64,9 % comparativement à 59,6 %). Les diplômés en STGM de la région du Nord-du-Québec sont aussi plus jeunes que ceux de l'ensemble du Québec (dont 57,8 % sont âgés de 25 à 44 ans), qu'ils soient titulaires d'un grade universitaire ou non.

1. Nous invitons le lecteur à consulter la note méthodologique à la fin de cette section.

2. Dans les paragraphes qui suivent, les populations en cause sont âgées de 25 à 64 ans, à moins que leur appartenance à autre groupe d'âge ne soit indiquée.

Tableau 10.1

Personnes de 25 à 64 ans ayant obtenu leur plus haut certificat, diplôme ou grade postsecondaire en sciences, technologies, génie ou mathématiques (STGM) ou dans d'autres domaines d'études¹, selon quelques caractéristiques, Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2011

	STGM			Autres domaines d'études		
	Total	Titulaires d'un grade universitaire	Titulaires d'autres certificats ou diplômes postsecondaires	Total	Titulaires d'un grade universitaire	Titulaires d'autres certificats ou diplômes postsecondaires
	n					
Nord-du-Québec	1 170	370	800	8 720	1 780	6 945
Hommes	845	190	655	4 295	635	3 655
Femmes	330	185	140	4 435	1 145	3 285
25 à 44 ans	700	240	465	5 080	1 060	4 020
45 à 64 ans	475	130	335	3 650	730	2 925
	%					
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Hommes	72,2	51,4	81,9	49,3	35,7	52,6
Femmes	28,2	50,0	17,5	50,9	64,3	47,3
25 à 44 ans	59,8	64,9	58,1	58,3	59,6	57,9
45 à 64 ans	40,6	35,1	41,9	41,9	41,0	42,1
	n					
Ensemble du Québec	498 520	233 275	265 245	2 372 720	785 440	1 587 285
Hommes	370 370	162 815	207 555	1 044 255	310 935	733 320
Femmes	128 150	70 460	57 690	1 328 470	474 500	853 970
25 à 44 ans	288 125	145 870	142 250	1 215 625	448 550	767 070
45 à 64 ans	210 400	87 410	122 990	1 157 105	336 890	820 210
	%					
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Hommes	74,3	69,8	78,3	44,0	39,6	46,2
Femmes	25,7	30,2	21,7	56,0	60,4	53,8
25 à 44 ans	57,8	62,5	53,6	51,2	57,1	48,3
45 à 64 ans	42,2	37,5	46,4	48,8	42,9	51,7

1. Les domaines d'études, STGM et autres, sont définis à partir de la [Classification des programmes d'enseignement 2011](#).

Note: Afin d'assurer la confidentialité, tous les chiffres sont arrondis. En conséquence, le total n'égale pas nécessairement la somme des parties.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages*, compilation spéciale, CO-1479 Tableau 1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Note méthodologique

Les données présentées ci-dessus proviennent de l'*Enquête nationale auprès des ménages* (ENM), réalisée par Statistique Canada en 2011. Cette enquête, qui a remplacé la version complète du recensement de la population, s'en distingue notamment du fait qu'elle n'était pas obligatoire. Or, les enquêtes à participation volontaire présentent un risque plus élevé de biais que les enquêtes obligatoires, en raison du taux de réponse plus faible qu'elles obtiennent. De fait, au Québec, 71,9 % des ménages ont répondu à l'ENM comparativement à environ 94 % dans le cas du questionnaire complet du recensement de 2006.

Il n'est pas possible de mesurer le biais dû à la non-réponse; en revanche, on peut mesurer l'erreur due à l'échantillonnage pour établir la précision des données d'une enquête. Statistique Canada a diffusé des mesures de précision (des coefficients de variation) pour certaines données sélectionnées de l'ENM. Toutefois, comme l'agence ne fournit pas de mesures de précision dans les tableaux de données qu'elle diffuse sur son site Internet et qu'elle n'en fournit pas davantage dans les tableaux qu'elle produit sur commande, il n'est pas possible de connaître la précision des données qui s'y trouvent et, conséquemment, d'établir si une faible différence entre deux d'entre elles est statistiquement significative.

Les participants à une enquête ne répondent pas toujours à toutes les questions qui leur sont posées. Comme la non-réponse totale, la non-réponse à des questions particulières, appelée non-réponse partielle, est une source de biais potentielle. Pour limiter le risque de biais dû à la non-réponse partielle, on a généralement recours à l'imputation. Il demeure toutefois qu'un taux d'imputation élevé indique un plus grand risque de biais. Dans le cadre de l'ENM, la non-réponse partielle s'est révélée plus importante que dans le cas de la version complète du recensement de 2006, ce qui a nécessité une imputation plus fréquente. Statistique Canada signale qu'au Québec, le taux d'imputation à la question sur le certificat, diplôme ou grade universitaire est de 4,1 %, tandis que celui à la question sur le principal domaine d'études atteint 15,0 %.

À titre d'indicateur de la qualité des données, Statistique Canada a mis au point un taux global de non-réponse (TGN) qui combine la non-réponse totale et la non-réponse partielle. Dans le cadre de l'ENM, l'agence a calculé un TGN pour chaque entité géographique. Celui du Québec est de 22,4 % et celui de la région du Nord-du-Québec, de 22,9 %. Signalons qu'il n'y a pas d'indicateur de qualité équivalant au TGN pour les populations définies par d'autres caractéristiques que la géographie, par exemple la population définie par la scolarité.

Références

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2013). *L'Enquête nationale auprès des ménages de Statistique Canada : État des connaissances à l'intention des utilisateurs du Québec*. Note d'information, 2 décembre, 13 p.

STATISTIQUE CANADA (2013). *Guide de l'utilisateur de l'ENM, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, n° 99-001-X2011001 au catalogue, 25 p.

STATISTIQUE CANADA (2013). *Guide de référence sur la scolarité, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, n° 99-001-X2011006 au catalogue, 15 p.

11. Culture et communications

par Gaétane Dubé, Observatoire de la culture et des communications du Québec

Établissements et activités culturelles

La région du Nord-du-Québec compte 6 salles de spectacles et moins d'une demi-douzaine d'institutions muséales¹. En pondérant la taille de sa population² afin de pouvoir comparer son équipement culturel à celui des autres régions, on obtient 36,3 établissements culturels par 100 000 habitants, soit un petit peu plus que pour l'ensemble du Québec (31,3). Le nombre de salles de spectacles par 100 000 habitants est de 13,6 et celui obtenu pour les institutions muséales est de 9,1.

Tableau 11.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Nord-du-Québec, 2012 et 2013

	Établissements		Ratio région/ Québec 2013	Région	Ensemble du Québec
	2012	2013		2013	
	n		%	Nombre d'établissements ¹ par 100 000 habitants	
Salles de spectacles	5	6	1,0	13,6	7,5
Institutions muséales ²	4	4	0,9	9,1	5,4
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	1	1	0,3	2,3	4,5
Bibliothèques publiques affiliées : points de services	5	5	0,7	11,3	8,4
Librairies	—	—	...	...	...
Cinémas et ciné-parcs	—	—	...	...	...
Écrans	—	—	...	...	...

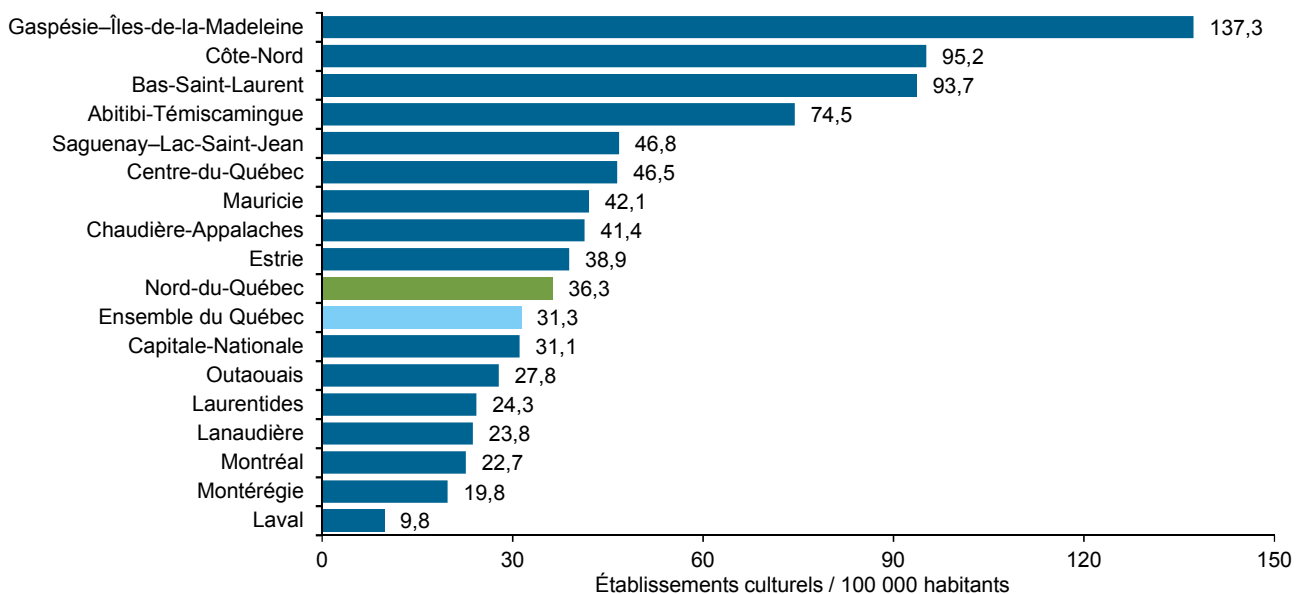
1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.

2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 11.1

Nombre d'établissements culturels* par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2013



* Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les points de services de bibliothèques publiques autonomes et de bibliothèques affiliées, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'Observatoire de la culture et des communications.

2. Parce que la taille de la population de la région du Nord-du-Québec est inférieure à 100 000 habitants (44 064 en 2013), celle-ci a été pondérée pour faciliter la comparaison avec les autres régions.

En 2013, pour la troisième année consécutive, les statistiques indiquent une diminution de l'assistance aux spectacles payants en arts de la scène dans la région : de 151 entrées par 1 000 habitants en 2011, elle passe à 111 entrées par 1 000 habitants en 2012 puis s'établit à 87 entrées par 1 000 habitants en 2013. Les statistiques montrent par ailleurs qu'entre 2012 et 2013, les ventes de livres neufs³ par 1 000 habitants sont passées de 14 \$ à 17 \$ par habitant.

Tableau 11.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2012 et 2013

	Unité	Volume d'activité 2013	Volume d'activité par 1 000 habitants				Ratio région/Qc (%) 2013
			Nord-du-Québec		Ensemble du Québec		
			2012	2013	2012	2013	
Spectacles payants en arts de la scène							
Représentations	n	17	0,6	0,4	2,2	2,1	0,1
Entrées	n	3 820	111,2	86,7	896,9	818,2	0,1
Assistance des cinémas							
Entrées	n	x	x	x	2 615,3	2 594,8	..
Fréquentation des institutions muséales							
Entrées ¹	n	112 978	812,1	809,0	1 652,4	1 740,4	0,8
Ventes de livres par les librairies							
Ventes de livres neufs ²	\$	2 354 562	14 071,0	16 859,8	54 086,5	54 227,5	0,5

1. Elles incluent les entrées des institutions muséales des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

2. Elles incluent les ventes des librairies des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

3. Inclut les ventes des librairies des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Concepts et définitions

AIRES PROTÉGÉES

Aires protégées

Une aire protégée est un territoire, en milieu terrestre ou aquatique, géographiquement délimité, dont l'encadrement juridique et l'administration visent spécifiquement à assurer la protection et le maintien de la diversité biologique et des ressources naturelles et culturelles associées (Source : Loi sur la conservation du patrimoine naturel). Au Québec, ces territoires sont réglementés et gérés en fonction de trente désignations différentes reconnues au Registre des aires protégées.

Réserve de biodiversité

Une réserve de biodiversité est une aire constituée dans le but de favoriser le maintien de la biodiversité. Sont notamment visées les aires constituées pour préserver un monument naturel — une formation physique ou un groupe de telle formation — et celles constituées dans le but d'assurer la représentativité de la diversité biologique des différentes régions naturelles du Québec. Les réserves de biodiversité projetées sont créées dans le but de mettre en réserve un territoire en lui accordant un statut provisoire de protection. Un plan de conservation est établi et la mise en réserve initiale d'un tel territoire est généralement de quatre ans. Dans ces territoires, sont interdites notamment les activités d'exploitation minière, gazière, pétrolière, forestière, les forces hydrauliques et toute production commerciale ou industrielle d'énergie.

Parc national du Québec

Un parc national du Québec est un parc dont l'objectif prioritaire est d'assurer la conservation et la protection permanente de territoires représentatifs des régions naturelles du Québec ou de sites naturels à caractère exceptionnel, notamment en raison de leur diversité biologique, tout en les rendant accessibles au public pour des fins d'éducation et de récréation extensive.

COMPTES DES TERRES

Terres

Selon le Cadre central du Système de comptabilité économique et environnementale (SCEE), les terres procurent et délimitent l'espace où les activités économiques et les procédés environnementaux ont lieu et où les actifs environnementaux et économiques sont situés. Dans le contexte du SCEE, les terres incluent les étendues d'eau.

Comptes des terres

Les comptes des terres sont des comptes d'actifs qui enregistrent le stock de terres, en unités de superficie, au début et à la fin d'une période, ainsi que les changements dans le stock au cours de cette période. Dans le cas des comptes des terres du Québec méridional, ce stock est classifié selon la couverture terrestre et est mesuré en hectares.

Couverture terrestre

La couverture terrestre est la couverture physique et biologique observée à la surface de la Terre et inclut les surfaces de végétation naturelle et les surfaces abiotiques (non vivantes). La couverture terrestre peut être une forêt, une étendue d'arbustes, un plan ou un cours d'eau, etc. Elle diffère de l'utilisation des terres, qui reflète les activités entreprises et les arrangements institutionnels mis en place en un lieu donné aux fins de la production économique ou du maintien et de la restauration des fonctions environnementales. Il arrive que les deux concepts se confondent, notamment dans le cas des terres agricoles et des surfaces artificielles.

Stock

Un stock est une quantité finie d'actifs à un temps donné. Un flux renvoie au mouvement et à l'utilisation de matériel, d'eau, d'énergie ou de services. Un flux peut représenter une perte ou un gain de stock.

Surfaces artificielles

Étendues où les surfaces artificielles prédominent (incluant parcs urbains, zones industrielles, dépotoirs, sites d'extraction). Les surfaces artificielles incluent les sites d'extraction où des opérations minières ont lieu en surface, en particulier les fosses à ciel ouvert, les carrières, les gravières, les étendues de « déblais miniers blocaillieux », les dépôts transitoires et les aires de résidus miniers.

Terres agricoles

Étendues de plantes herbacées, d'arbustes ou d'arbres cultivés.

Milieux humides boisés

Étendues boisées dont la densité du couvert est d'au moins 10 % dans des zones aquatiques ou inondées où l'eau persiste pendant au moins deux mois par année.

Milieux humides herbacés ou arbustifs

Étendues de plantes herbacées ou d'arbustes dont la densité du couvert est d'au moins 10 % dans des zones aquatiques ou inondées où l'eau persiste pendant au moins deux mois

par année et où la densité du couvert forestier est inférieure à 10 %.

Forêts de conifères à couvert fermé

Étendues boisées dont la densité du couvert est supérieure à 40 % et où les conifères occupent au moins 75 % de la surface terrière.

Forêts de feuillus à couvert fermé

Étendues boisées dont la densité du couvert est supérieure à 40 % et où les arbres feuillus occupent au moins 75 % de la surface terrière. Les forêts de feuillus à couvert fermé incluent les étendues qui servent à l'acériculture.

Forêts mixtes à couvert fermé

Étendues boisées dont la densité du couvert est supérieure à 40 % et où aucun des deux grands types d'arbres n'occupe 75 % ou plus de la surface terrière.

Forêts à couvert ouvert

Étendues boisées dont la densité du couvert varie de 10 % à 40 %.

DÉMOGRAPHIE

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Taux de faible revenu des familles

Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur

Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi

Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage

Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs exprimé en pourcentage du nombre de particuliers de 25-64 ans ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Travailleur

Particulier âgé entre 25 et 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenu et résidant dans un territoire donné.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements

fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produite dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu disponible des ménages

Somme de tous les revenus reçus par les ménages résidant dans un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux ISBLSM (les dons), ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale.

Revenu disponible par habitant

Il correspond au revenu disponible des ménages d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les

honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Cette catégorie de revenu correspond essentiellement aux revenus de placement, lesquels comprennent les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques aux ménages

Paielements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents aux ménages

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM aux ménages

Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

Transferts courants des ménages aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de

la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

INVESTISSEMENT ET PERMIS DE BÂTIR

Permis de bâtir

Délivrés par les municipalités, les permis de bâtir octroient le droit de construire ou de rénover. Les permis sont délivrés pour des travaux de construction de nouveaux bâtiments, de transformation de logement (gain ou perte d'unités de logement), d'addition, c'est-à-dire d'ajout structurel à un bâtiment existant (garage, piscine, abri, etc.) et de rénovations qui améliorent ou modifient une structure ou un bâtiment existant (fondation, transformation de vocation du bâtiment, chauffage, ascenseurs, etc.). Les travaux de réparation (peinture, réfection de plancher, de toiture, etc.) pour lesquels aucun permis n'est requis et les travaux de génie (barrages, routes, oléoducs, etc.) ne sont pas inclus dans la valeur des permis de bâtir. Également, les permis de bâtir ne nous renseignent pas sur la durée de construction ni sur le moment où le droit de construire sera exercé.

Construction résidentielle

Elle comprend tout bâtiment destiné à l'occupation privée sur une base permanente ou non. Les logements sont regroupés sous les types suivants : logements unifamiliaux, mobiles, chalets, jumelés, en rangée et appartements.

Construction industrielle

Elle comprend tout bâtiment destiné à la fabrication ou à la transformation de produits, au transport, aux communications et aux autres services d'utilité publique, à l'agriculture, à la sylviculture ainsi qu'à l'exploitation minière.

Construction commerciale

Il s'agit de tout bâtiment destiné à abriter des activités se rattachant au secteur tertiaire. Par exemple : magasins, entrepôts, garages, immeubles de bureaux, théâtres, hôtels, salons funéraires, salons de beauté.

Construction institutionnelle

Elle comprend les dépenses faites par les collectivités et les administrations publiques pour la construction d'immeubles ou de bâtiments; par exemple, écoles, universités,

hôpitaux, cliniques, églises, résidences pour personnes âgées.

Nombre d'unités de logement

Il correspond au nombre de logements indépendants créés lors d'une construction ou d'une transformation de logements. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures ou de bâtiments, ainsi, un immeuble à logements contient plusieurs unités de logement. Il faut éviter de mettre en relation le nombre d'unités de logement avec la valeur des permis de bâtir des constructions résidentielles, car cette dernière inclut des transformations avec pertes d'unités de logement, les additions et les rénovations qui n'ont aucun impact sur le nombre d'unités de logement.

MINES

Investissement minier

L'investissement minier concerne l'ensemble des travaux liés à l'exploration et la mise en valeur d'un dépôt minéral et les travaux d'aménagement du complexe minier nécessaire à sa mise en production. Il inclut aussi l'immobilisation (construction non résidentielle et acquisition d'équipement et de machinerie) et les réparations pour les compagnies productrices.

Production minérale

La production minérale concerne les minéraux métalliques, les minéraux industriels et les matériaux de construction. Dans les minéraux métalliques, on regroupe les métaux précieux (or, argent, platine, etc.), les métaux usuels (cuivre, zinc, nickel, fer, plomb, etc.) et autres métaux (niobium, cobalt, cadmium, antimoine, sélénium, tellure, etc.). On retrouve ensuite le groupe des minéraux industriels (chrysotile, graphite, scorie de titane, mica, tourbe, sel, etc.) comprenant aussi le soufre produit par des fonderies et affineries. Le dernier groupe est celui des matériaux de construction (sable et gravier, pierre, brique, ciment, etc.).

Effectif minier

Le nombre d'emplois et les salaires moyens du secteur minier portent sur les employés des mines, carrières, sablières, compagnies de forage carottier et usines de première transformation des métaux et minéraux actives au Québec. Les données d'emploi des entreprises de forage carottier ne sont toutefois pas régionalisées. Les données d'emploi concernent tous les employés d'un établissement minier incluant le personnel d'administration. Ces données n'incluent pas les employés des compagnies d'exploration ni ceux des mines en développement n'ayant déclaré aucune livraison au cours de l'année 2014. Le nombre d'emplois est estimé en fonction des heures payées déclarées par chacun des répondants. Pour des

raisons statistiques, chaque emploi équivaut à un employé à temps plein, dont les heures payées déclarées se situent entre 40 h et 60 h par semaine. En raison des arrondissements, certains emplois peuvent cependant correspondre à moins de 40 h/semaine.

SANTÉ

Médecin omnipraticien

Les omnipraticiens sont des médecins inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec qui ont terminé leur formation de base et obtenu leur permis d'exercice après deux années de résidence en médecine familiale (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Médecin spécialiste

Les spécialistes sont des médecins qui ont terminé au moins quatre années de résidence et qui sont inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec comme spécialistes certifiés. Lorsqu'un médecin compte plus d'une spécialité, seule est retenue celle qui constitue son principal champ d'activité au 31 décembre de l'année de publication des statistiques annuelles (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Infirmière

L'infirmière détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de trois ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne ou praticienne

L'infirmière clinicienne détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers. L'infirmière praticienne détient un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Les infirmières cliniciennes et les infirmières praticiennes doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

L'infirmière auxiliaire détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné

pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

La préposée aux bénéficiaires détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC ET AEC)

Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est

décerné par le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche à la suite d'une recommandation des collèges

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1 800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Salles de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'Enquête sur la fréquentation des spectacles de l'Institut de la statistique du Québec.

Institutions muséales

Elles regroupent les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Points de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un

centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur le Nord-du-Québec



Superficie en terre ferme (2013) : 707 333 km²

Population (2014^p) : 44 256 habitants

Densité de population : 0,1 hab./km²

Principales municipalités et population (2014^p) :

- Chibougamau 7 561 habitants
- Chisasibi 4 705 habitants
- Mistissini 3 627 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Extraction minière et activités de soutien
- Pêche, chasse et piégeage
- Foresterie et exploitation forestière

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC du Nord-du-Québec

	Population au 1 ^{er} juillet		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans ²	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant ²		Taux de faible revenu des familles ²
	2014 ^p	TAAM ¹ 2011-2014			2013 ^e	Var. 13/12	2013 ^p	Var. 13/12	
	n pour 1 000	%			\$/hab.	%	\$/hab.	%	
Bas-Saint-Laurent	200 292	- 1,5	9,0	72,8	32 985	1,4	23 497	2,3	5,3
Saguenay–Lac-Saint-Jean	277 786	0,6	9,9	73,6	36 819	- 2,7	25 069	1,2	5,0
Capitale-Nationale	731 838	9,7	5,5	78,9	46 938	1,0	27 954	1,4	4,9
Mauricie	266 794	1,5	8,6	70,2	31 575	0,7	23 474	1,2	7,8
Estrie	320 008	6,8	6,8	74,1	33 580	0,4	24 673	1,7	7,5
Montréal	1 988 243	12,4	9,8	74,2	59 202	0,7	26 984	- 0,3	15,1
Outaouais	383 182	8,2	7,4	75,8	31 414	0,1	26 915	2,3	7,9
Abitibi-Témiscamingue	147 868	2,7	7,2	76,6	47 050	0,5	27 997	0,8	5,8
Côte-Nord	94 906	- 2,7	8,8 ³	76,4	76 807	- 3,0	28 890	0,4	7,5
Nord-du-Québec	44 256	9,4	8,8³	81,3	77 773	3,6	25 895	1,2	14,5
Jamésie	14 147	- 3,2	..	80,4	..	..	30 947	1,8	3,8
Administration régionale Kativik	12 862	17,3	..	85,1	..	..	22 107	- 0,8	18,3
Eeyou Istchee ⁴	17 247	14,2	..	79,3	..	..	24 493	2,5	23,1
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	92 472	- 7,1	16,4	64,5	28 616	1,1	23 136	1,6	7,5
Chaudière-Appalaches	419 755	4,3	5,3	78,9	36 647	1,9	25 868	1,1	3,9
Laval	420 870	11,9	7,1	79,6	32 743	- 0,2	27 301	1,4	7,5
Lanaudière	492 234	10,5	7,8	76,6	24 381	- 0,7	26 189	1,4	6,7
Laurentides	586 051	11,2	7,1	76,6	31 348	1,0	27 484	0,7	6,5
Montréal	1 508 127	8,6	6,5	78,6	33 756	- 0,3	28 115	1,0	6,8
Centre-du-Québec	239 990	5,3	6,9	75,0	36 298	- 0,7	24 029	0,8	6,7
Ensemble du Québec	8 214 672	8,5	7,6	76,2	41 322	0,4	26 774	0,9	8,3

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2014 ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision à la suite du recensement de 2016. Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions au cours de cette période. Voir l'encadré de la page 8.

2. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2014.

3. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

4. Nouveau toponyme officiel à venir.

Nord-du-Québec

Superficie en terre ferme (2013)	707 333 km ²
Population totale (2014 ^e)	44 256 hab.
Densité de population	0,1 hab./km ²
Part de la superficie en aires protégées (2014)	11,9 %
PIB aux prix de base (2013 ^e)	3 427,0 M\$
PIB aux prix de base par habitant (2013 ^e)	77 773 \$
Revenu disponible par habitant (2013)	25 895 \$
Emplois (2014) ¹	48,9 k
Taux d'activité (2014) ¹	58,2 %
Taux d'emploi (2014) ¹	53,1 %
Taux de chômage (2014) ¹	8,8 %
Taux de faible revenu des familles (2012)	14,5 %
Nombre de médecins pour 1000 habitants (2013) ²	3,27
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2008)	68 %

1. Données se rapportant aux régions du Nord-du-Québec et de la Côte-Nord.

2. Donnée se rapportant aux régions sociosanitaires du Nord-du-Québec, du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James.